

Des mandats de grève dans cinq hôtels québécois
Page C 3



La justice française suspend l'interdiction du burkini
Page C 5

ÉCONOMIE

CAHIER C • LE DEVOIR, LE SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 AOÛT 2016

CONFLIT CHEZ POSTES CANADA

Les difficiles relations de travail d'une société d'État

Employeur et employés ont souvent croisé le fer

FRANÇOIS DESJARDINS

Un conflit de travail où un maire de Toronto, excédé par des «affaires stagnantes», agit comme médiateur et où les grévistes obtiennent en extremis la création d'un sous-comité du cabinet pour évaluer leurs griefs salariaux? Bienvenue en 1918, année du tout premier bras de fer entre les facteurs et le service des postes.

«Il semble probable que les facteurs de Montréal déclareront la grève demain matin», écrit *Le Devoir* en page 3 de son édition du 23 juillet. «Les postillons montréalais [...] ont discuté de leurs salaires» en assemblée et envoyé un ultimatum au ministre des Postes, lui demandant une augmentation. «Ils exigent une réponse immédiate. Si elle n'est point satisfaisante, ou non reçue avant six heures ce soir, ce sera la grève demain.»

À l'époque, le salaire minimum d'un facteur est de 2\$ l'heure. Il grimpe à 3\$ après cinq ans. «Avant la guerre, les gages étaient de 1,75\$ et 2,75\$. Ils n'ont donc reçu que 25 sous d'augmentation.» Puisque «le coût de la vie augmente sans cesse», ajoute-t-il, la faible progression du salaire «rend difficile la subsistance des facteurs mariés».

L'histoire de Postes Canada, qu'on a transformé de ministère à société de la Couronne en 1981, est ponctuée de grèves, de lockouts, de moyens de pression divers et de lois spéciales de retour au travail. Un bref résumé des conflits du dernier demi-siècle: 1965, 1968, 1974, 1975, 1978, 1981, 1987, 1991, 1997, 2011...

La faute à qui?

Emprisonné pendant deux mois après avoir refusé de se conformer à la Loi de retour au travail en 1978, l'ex-dirigeant syndical Jean-Claude Parrot affirme que, si les conflits se sont multipliés, c'est parce qu'«il y a eu beaucoup d'incompétence» ou que l'information ne se rendait pas toujours bien au cabinet. «Ça dépend aussi des gouvernements», dit M. Parrot, président du STTP de 1977 à 1992.

Dans l'état actuel de la situation, croit M. Parrot, une partie du problème vient du fait que l'actuel président de Postes Canada a été nommé par Stephen Harper, dont le gouvernement a annoncé la fin de la livraison à domicile il y a quelques années. «Si Justin Trudeau voulait vraiment faire quelque chose, il faudrait qu'il soit celui qui mène le show, au lieu de laisser le show être mené par Stephen Harper.»

À l'autre bout de la lunette, dans un rapport de 2007 évoquant la pertinence de privatiser Postes Canada, l'institut C.D. Howe avance une autre hypothèse: le syndicat lui-même fait partie du problème. «Les enjeux liés aux relations de travail constituent un défi pour Postes Canada», écrit-il. *Le*

VOIR PAGE C 4: HISTOIRE



«Si vous prenez un facteur ou une factrice [urbains] et vous prenez une factrice qui est en milieu rural, il peut y avoir jusqu'à 30% de différence entre les deux», a indiqué le porte-parole du STTP, Yannick Scott.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'équité salariale est non négociable, avertit la ministre du Travail

MÉLANIE MARQUIS
à Ottawa

Alors qu'un blitz de négociations s'est entamé vendredi, la ministre fédérale du Travail, MaryAnn Mihychuk, a personnellement lancé un avertissement à Postes Canada: l'équité salariale est non négociable.

Les positions du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) et de la société d'État sur la question de la rémunération des factrices rurales et suburbaines sont diamétralement opposées.

D'un côté, chez Postes Canada, on nie carrément qu'il existe une discrimination salariale. De l'autre, au syndicat, on parle d'un écart pouvant aller jusqu'à 30% pour ce groupe d'employés où il y a — selon le STTP — une surreprésentation féminine.

La ministre Mihychuk, qui a nommé jeudi un médiateur spécial pour dénouer l'impasse, semble partager la lecture du camp syndical. C'est à tout le moins ce qui se dégage des déclarations qu'elle a faites vendredi matin en marge du caucus libéral à Saguenay.

En mêlée de presse, l'élue du Manitoba a affirmé que, selon le gouvernement, «l'équité

salariale ne devrait pas être un point négociable» et que la loi en vigueur au pays «doit être respectée».

La société d'État assure respecter la loi «à 100%», a tranché la porte-parole de Postes Canada, Aurélie Walsh.

«Ce sont deux différents groupes d'employés. Les facteurs urbains sont payés à l'heure, tandis que les facteurs ruraux sont payés sur un modèle de rémunération basé sur les activités. C'est complètement différent», a-t-elle expliqué vendredi en entrevue téléphonique.

Le syndicat s'inscrit en faux contre cet argument. «Si vous prenez un facteur ou une factrice [urbains] et vous prenez une factrice qui est en milieu rural, il peut y avoir jusqu'à 30% de différence entre les deux», a indiqué le porte-parole du STTP, Yannick Scott.

«Et cette unité-là est surreprésentée par des femmes, parce qu'à l'embauche, il semblerait que Postes Canada, au fil des décennies, était plus enclin à engager des femmes que des hommes comme facteur rural», a-t-il poursuivi à l'autre bout du fil.

Un médiateur pour dénouer l'impasse

La question de l'équité salariale n'est pas la seule à faire l'objet de divergences entre les

deux parties. Les négociations achoppent sur plusieurs autres points, a reconnu d'emblée la ministre Mihychuk, vendredi matin.

«Ils doivent vraiment se mettre au travail», a-t-elle laissé tomber d'un air grave.

Les pourparlers, qui pourraient durer tout le week-end, se dérouleront en présence du médiateur spécial William Kaplan, à qui le gouvernement fédéral a confié le mandat d'aider les deux camps à parvenir à une entente négociée.

«J'ai bon espoir que le médiateur amènera une nouvelle perspective à la table de négociation, ce qui pourrait motiver les parties à trouver une solution et les sortir de l'impasse où elles se trouvent présentement», a déclaré la ministre Mihychuk par voie de communiqué.

La société de la Couronne collaborera «pleinement» au processus, a assuré la porte-parole Aurélie Walsh.

«On espère vraiment qu'avoir une tierce partie neutre va aider à faire avancer des dossiers qui sont fondamentaux, comme le régime de retraite», a-t-elle dit.

M^{me} Walsh a refusé de discuter de la possibilité

VOIR PAGE C 2: ÉQUITÉ

ÉTATS-UNIS

Janet Yellen promet toujours une hausse progressive des taux

VIRGINIE MONTET
à Washington

La présidente de la Réserve fédérale américaine (Fed), Janet Yellen, a de nouveau promis vendredi une hausse progressive des taux d'intérêt, étant donné l'amélioration de l'économie américaine, tout en restant prudente par rapport aux perturbations qui peuvent troubler l'économie.

Dans un discours prononcé à la conférence monétaire annuelle de Jackson Hole (Wyoming), la patronne de la Fed a salué le fait que la première économie mondiale s'approche des buts d'emploi maximum et de stabilité des prix. «Les arguments pour une hausse des taux d'intérêt se sont renforcés au cours des derniers mois», a-t-elle affirmé, ajoutant que la Fed continuait «de prévoir une augmentation progressive des taux au fil du temps».

La croissance américaine, à seulement 1,1% au deuxième trimestre, devrait atteindre 2% sur l'année, espère la Fed, alors que l'inflation annuelle à 0,9%, selon l'indice PCE, se rapproche lentement de la cible de 2%. Le taux de chômage à 4,9% est tout proche du plein-emploi.

Pas imminent

M^{me} Yellen n'a toutefois pas paru signaler

une imminence de ce resserrement monétaire. Elle veut garder toutes les options ouvertes avant la prochaine réunion du Comité monétaire de la banque centrale dans un peu plus de trois semaines. «Notre capacité à prévoir l'évolution des taux est très limitée», car il faut répondre «aux perturbations qui peuvent troubler l'économie», a-t-elle averti.

Le Comité monétaire de la Fed se réunit les 20 et 21 septembre, avant-dernier rendez-vous avant l'élection présidentielle de novembre, et les acteurs financiers croient peu à un relèvement des taux au jour le jour dès cette rentrée, au vu du cours des instruments financiers à terme sur les marchés. Les taux se situent actuellement entre 0,25% et 0,50%.

La Fed qui, depuis la crise financière, a resserré sa politique monétaire une fois seulement, en décembre 2015, n'a cessé récemment de reporter un nouveau tour de vis monétaire devant le ralentissement de la croissance chinoise puis devant le risque du Brexit. «La politique monétaire n'est pas sur une trajectoire prédéterminée», a insisté M^{me} Yellen. Son numéro 2, Stanley Fischer, a pour sa part reconnu que le rapport très at-

tendu sur l'emploi en août, qui sera publié le 2 septembre, aurait un poids sur la prochaine décision de la Fed. Des prévisions sur l'état de l'emploi en août ne sont pas encore disponibles. En juillet, les créations d'emploi avaient été très solides à 255 000.

«Ce n'est pas la promesse d'une action en septembre [...]. Nous pensons que décembre sera plus probable», a commenté Ian Shepherdson, de Pantheon Macroeconomics. Pour Omer Esiner, analyste pour Commonwealth Foreign Exchange, le ton de la présidente de la Fed est pourtant apparu «un peu plus positif que beaucoup ne le pensaient». Mais lui aussi estime qu'elle «ne fournit pas de signal clair que les taux vont grimper dans les mois qui viennent».

À la défense de la Fed

Dans ce discours de plus de 20 pages consacré aux outils de politique monétaire, M^{me} Yellen s'est surtout attachée à décrire les moyens que pourrait utiliser la banque centrale en cas de nouveau ralentissement de la croissance. «La Fed pourrait souhaiter à un certain moment de considérer de nouvelles

VOIR PAGE C 2: TAUX

Croissance anémique

Washington — L'économie américaine a connu une modeste croissance au printemps en raison de la faiblesse des investissements des entreprises, a indiqué vendredi le département du Commerce des États-Unis. Le PIB des États-Unis a grimpé de 1,1% au cours du trimestre d'avril à juin, contre la précédente estimation de 1,2%. La croissance anémique à l'étranger ainsi que la force du billet vert auraient endigué les exportations. La croissance du PIB pour les six premiers mois de 2016 se chiffre pour sa part à 1%, comparativement à 2,6% l'an dernier. Ce rythme illustre l'incapacité de l'économie américaine à retrouver son élan depuis la récession qui s'est résorbée sept ans plus tôt. Il s'agit de la plus lente reprise depuis la Seconde Guerre mondiale. La croissance économique des États-Unis n'a pas pu maintenir un taux de 3% pendant une année complète depuis 2005. Les analystes prévoient une progression plus importante au cours de l'été et de l'automne, alimentée par la consommation des ménages.

Associated Press

ÉCONOMIE

VOS FINANCES

L'endettement des Québécois n'inquiète pas

GÉRARD BÉRUBÉ



L'endettement moyen des Québécois croît rapidement, mais l'actif suit. La situation financière des ménages n'inquiète donc pas. Même chez les plus jeunes.

Chez ceux ayant contracté des dettes, la dette moyenne des ménages québécois a doublé entre 2000 et 2015. Par groupe d'âges, le bond a été davantage ressenti chez les moins de 35 ans, avec une multiplication par 2,5 en 15 ans. La dette moyenne des ménages de moins de 35 ans atteignait 125 000\$ en 2015, soit 56% plus élevée que la moyenne générale, à 80 000\$.

Hélène Bégin, économiste principale au Mouvement Desjardins, attribue cette forte progression à « la hausse fulgurante » des prix des résidences, qui a gonflé la valeur des emprunts hypothécaires, notamment pour les premiers acheteurs. « D'autre part, le faible niveau des taux d'intérêt ainsi que la souplesse des modalités de l'assurance prêt hypothécaire pendant les années 2000 ont permis à de nombreux jeunes ménages de devenir propriétaires. » L'économiste rappelle qu'il y a 15 ans, la dette moyenne des moins de 35 ans et des 35-44 ans était similaire. Ce n'est plus le cas. Elle était plus élevée de quelque 25% chez les plus jeunes en 2015.

L'actif augmente également. Grosso modo, il a été multiplié par deux, en moyenne, à l'échelle canadienne, suivant ainsi l'accroissement de l'endettement. Mais il a été un peu moins fort chez les jeunes ménages, se manifestant ainsi par une augmentation du ratio dette/actif. « Les ménages de moins de 35 ans demeurent plus vulnérables que les autres : leurs revenus sont relativement inférieurs au moment où leurs dettes sont généralement plus élevées que leur actif », souligne Hélène Bégin. Mais rien d'anormal selon le cycle de la vie financière des ménages.

L'économiste indique également que le ratio dette/actif moyen demeure bien inférieur au seuil de 0,8 pour 1 considéré comme élevé par Statistique Canada, et à des lieues de celui de 2 pour 1 considéré comme un seuil d'insolvabilité et où 5% des ménages canadiens se retrouveraient. Près de 85% des ménages endettés avaient un actif suffisant pour couvrir leurs emprunts en 2015. Ce pourcentage grimpe à 90% pour les 65 ans et plus, mais tombe à 75% pour les jeunes ménages. « Les ménages de moins de 35 ans sont, par conséquent, plus nombreux dans la zone d'inconfort [entre plus de 0,8 et moins de 2]. » Mais encore là, rien d'atypique.

65 ans et plus

Un autre phénomène mesuré touche les ménages de 65 ans et plus, qui sont plus nombreux à être endettés et à disposer d'une dette accrue. La dette moyenne dans ce segment tourne autour de 35 000\$, un niveau 2,3 fois plus élevé qu'il y a 15 ans. Mais il leur appar-

tient de revendiquer l'accumulation d'actif la plus importante parmi les groupes d'âge. « En 2015, leurs avoirs financiers et non financiers totalisaient 315 000\$, soit pratiquement le double de ce qui prévalait quinze ans plus tôt. »

L'économiste observe toutefois que « la moitié des ménages de 65 ans et plus n'ont pas recours à l'emprunt. C'est nettement moins qu'il y a 15 ans, lorsque près de 70% d'entre eux n'avaient pas de dette à rembourser. »

Dette à la consommation

Ce niveau de confort se vérifie également dans les données des agences de renseignements sur le crédit. La semaine dernière TransUnion indiquait que l'endettement des consommateurs québécois s'élevait à environ 17 800\$ par personne au cours du deuxième trimestre, soit sous la moyenne canadienne de 21 580\$. Les données de TransUnion montrent également que le taux de défaillance supérieur à 90 jours des Québécois est de 2,1%, bien en deçà de la moyenne canadienne de 2,7%.

Cette lecture trouve également écho dans les données d'Equifax Canada. Selon cette dernière, le taux de défaillance au Québec était en baisse au deuxième trimestre pour s'établir à 1,1%. Cette agence chiffrerait à 18 489\$ la dette moyenne des Québécois (hors emprunt hypothécaire).

Capacité de rembourser

Reste la capacité de rembourser. Dans une étude publiée en juin, Hélène Bégin concluait qu'« à moins d'un choc imprévu,

comme une augmentation rapide et importante des taux d'intérêt, la capacité des ménages à honorer leurs obligations financières restera relativement bonne ». Il a été dit que 5% des ménages éprouvent du mal à rembourser leurs dettes, et ce pourcentage ne devrait pas augmenter advenant une majoration limitée du loyer de l'argent. Mais un choc plus grand élèverait ce rapport à 5,5%, plus de 25 000 ménages s'ajoutant aux quelque 100 000 qualifiés présentement de vulnérables, pour entrer dans la zone du risque de défaut de paiement, selon la simulation effectuée par Desjardins.

S'ajoute aux facteurs de vulnérabilité les poids toujours plus grands des prêts à taux variable dans le portefeuille de prêts des ménages, notamment sous le coup de la popularité des marges de crédit. « Pour le crédit à la consommation, environ 40% des prêts sont à taux variable. Pour l'ensemble des prêts accordés, la proportion à taux variable est supérieure à 30% alors qu'elle avoisinait 10% il y a 15 ans. »

En revanche, le poids des intérêts a fortement baissé, le coût d'emprunt faisant une énorme différence. Ce faisant, le ratio du service de la dette, soit le total des obligations liées au remboursement des emprunts en fonction du revenu brut, s'est maintenu aux alentours de 16%, et ce, depuis une dizaine d'années maintenant.

Un ménage ayant un ratio du service de la dette dépassant le seuil critique de 40% est considéré comme vulnérable selon les paramètres de la Banque du Canada.

MARCHÉS BOURSISERS

TORONTO
S&P TSX
14 639,88 ▲ +9,16
+0,1%

New York
S&P 500
2169,04 ▼ -3,43
-0,2%

PÉTROLE
47,64
+0,31 \$US
+0,7%

NASDAQ
5218,92 ▲ +6,72
+0,1%

OR
1325,90
+1,30 \$US
+0,1%

DOW JONES
18 395,40 ▼ -53,01
-0,3%

DOLLAR CANADIEN
76,92
-0,44 \$US
-0,6%

1 \$US = 1,3000
68,72
+0,14 EURO
1 EURO = 1,4552

Titre Symbole Fermeture Variation (\$) (%) Volume (000)

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

S&P TSX	SPTT14639.88	9.16	0.06	174591
S&P TX20	TX20	640.99	0.00	0.00
S&P TX60	TX60	853.20	0.55	0.06
S&P TX60 Cap.	TX6C	943.46	0.60	0.06
Cons. de base	TTCS	548.58	-0.84	-0.15
Cons. discrét.	TTCD	174.56	0.17	0.10
Énergie	TTEN	199.12	0.54	0.27
Finance	TTFS	252.19	0.56	0.22
Aurifère	TTGD	240.00	-0.60	-0.25
Santé	TTHC	87.37	-0.24	-0.27
Tech. de l'info	TTTK	55.78	0.31	0.56
Industrie	TTIN	192.93	0.99	0.52
Matériau	TTMT	245.12	-1.04	-0.42
Immobilier	TTRE	298.94	-1.14	-0.38
Télécoms	TTTS	155.81	-0.60	-0.38
Sev. collect.	TTUT	241.61	-2.77	-1.13
Métaux/minéraux	TTMN	670.38	0.00	0.00

TSX CROISSANCE

TSX Venture	JX	805.53	3.60	0.45	71464
-------------	----	--------	------	------	-------

ENTREPRISES DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE

Alim. Couche-Tard	ATD.B	67.93	-0.08	-0.12	724
Canadian-Tire	CTC.A	135.55	-0.55	-0.40	128
Cogeco	CCA	62.25	-0.77	-1.22	38
Corus	CJR.B	12.61	0.02	0.16	139
Groupe TVA	TVA.B	4.00	0.00	0.00	1
Jean Coutu	PJC.A	19.47	-0.02	-0.10	60
Loblav	L	71.27	0.18	0.25	422
Magna	MG	52.34	0.44	0.85	402
Metro	MRU	44.66	-0.41	-0.91	624
Quebecor	QBR.A	40.37	0.26	0.65	141
Uni Select	UNS	30.82	0.24	0.78	85
Saputo	SAP	43.02	-0.25	-0.58	324
Shaw	SJR.B	26.17	-0.32	-1.21	584
Dollarama	DOL	97.39	-0.10	-0.10	298
Restaurant Brands	QSR	60.96	-0.13	-0.21	322
Transat A.T.	TRZ	6.37	-0.02	-0.31	40
Yellow Media	Y	18.62	-0.09	-0.48	5

ÉNERGIE

Canameco	CCO	12.07	-0.11	-0.90	1115
Canadian Natural	CNQ	41.45	0.07	0.17	929
Hydro One	H	26.28	-0.03	-0.11	478
Enbridge	ENB	51.95	0.19	0.37	1233
EnCana	ECA	12.90	0.10	0.78	3724
Enbridge	ERF	9.35	-0.06	-0.64	974
Pengrowth Energy	PGF	1.96	-0.05	-2.49	951
Pétrolière Impériale	IMO	40.05	-0.28	-0.69	547
Suncor Energy	SU	36.48	0.21	0.58	1671
Canovus Energy	CVE	19.30	-0.06	-0.31	678
TransCanada	TRP	60.19	-0.16	-0.27	913
Valener	VNR	21.72	-0.10	-0.46	36

FINANCIÈRES

B. CIBC	CM	103.84	0.56	0.54	1146
B. de Montréal	BMO	86.84	0.05	0.06	926
B. Laurentienne	LB	49.14	0.38	0.78	100
B. Nationale	NA	46.97	0.02	0.04	721
B. Royale	RY	81.54	0.17	0.21	1650
B. Scotia	BNS	68.93	0.06	0.09	3781
B. TD	TD	57.29	-0.21	-0.37	2250
Brookfield Asset	BAM.A	43.97	0.20	0.46	631
Cominar Real	CUF.UN	16.91	-0.11	-0.65	289
Corp. Fin. Power	PWF	29.91	0.37	1.25	316
Fin. Manuvie	MFC	17.82	0.16	0.91	3815
Fin. Sun Life	SLF	41.79	0.15	0.36	753
Great-West Lifeco	GWG	31.69	0.42	1.34	458
Industrielle All.	IAG	46.43	0.65	1.42	159
Power Corporation	PAG	27.60	0.24	0.88	373
TMX	X	56.98	0.39	0.69	163

INDUSTRIELLES

Air Canada	AC	8.90	0.02	0.23	341
Bombardier	BBD.B	2.05	0.00	0.00	2449
CAE	CAE	18.23	-0.08	-0.44	571
Canadian Pacific	CP	199.03	2.10	1.07	257
Chemin de fer CN	CNR	84.64	0.68	0.81	606
SNC-Lavalin	SNC	56.20	0.29	0.52	165
Transcontinental	TCLA	19.15	0.50	2.68	82
TransForce	TFI	26.58	0.19	0.72	101

ENTREPRISES DE MATÉRIAUX

Agrium	AGU	115.78	-2.06	-1.75	282
Barrick Gold	ABX	23.69	0.04	0.17	4408
Goldcorp	G	20.75	0.01	0.05	3421
Kinross Gold	K	5.60	-0.01	-0.18	7096
Mines Agnico-Eagle	AEM	68.16	0.30	0.44	704
Potash	POT	20.86	-0.45	-2.11	2026
Teck Resources	TCK.B	20.75	-0.49	-2.31	4897

SERVICES PUBLICS

Fortis	FTS	42.22	-0.57	-1.33	615
TransAlta	TA	5.70	-0.05	-0.87	725

TECHNOLOGIE

BlackBerry	BB	10.38	0.06	0.58	653
CGI	GIB.A	63.78	0.30	0.47	200

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BCE	BCE	61.62	-0.30	-0.48	677
Manitoba Telecom	MBT	38.30	-0.11	-0.29	100
Rogers	RCL.B	56.36	-0.33	-0.58	598
Telus	T	43.10	-0.07	-0.16	458

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

iShares DEX	XBB	32.30	-0.07	-0.22	141
iShares MSCI	XEM	26.92	-0.08	-0.30	51
iShares MSCI EMU	EZU	33.12	0.00	0.00	0
iShares S&P 500	XSP	24.87	-0.04	-0.16	351
iShares S&P/TSX	XIC	23.24	0.01	0.04	48

LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

YAMAHA RES INC	YRI	5.76	0.00	0.00	9409
KINROSS GOLD CORP	K	5.60	-0.01	-0.18	7096
FIRST QUANTUM	FM	10.76	-0.08	-0.74	5590
BAYTEX ENERGY CORP	BTE	6.38	-0.03	-0.47	5552
IAMGOLD CORP	IMG	5.09	-0.07	-1.36	5435
HB NYMEX CL BULL	HOU	8.26	-0.01	-0.12	5423
ALGONQUIN POWER & UTILITIES	AQN.IR	42.55	-1.60	-3.62	5022
TECK COMINCO CL B	TCK.B	20.75	-0.49	-2.31	4897
iShares S&P 500	XIU	21.38	0.02	0.09	4511
BARRICK GOLD CORP	ABX	23.69	0.04	0.17	4408

LES GAGNANTS EN %

POLARIS	PIF	14.65	1.07	7.88	392
EXTENDICARE REALTY	WTE	21.87	1.01	4.84	117
CREW ENERGY INC	CR	6.61	0.30	4.75	2621
CASCADES INC	CAS	9.80	0.41	4.37	264
CANAM GROUP INC	CAM	10.06	0.33	3.39	287
MAG SILVER CORP	MAG	20.38	0.64	3.24	481
LABRADOR IRON ORE	LIF	13.45	0.34	2.59	115
FORTUNA SILVER	FVI	10.42	0.25	2.46	997
TRUE NORTH	TNT.UN	6.50	0.15	2.36	261
RITCHIE BROS	RBA	37.02	0.83	2.29	210

LES PERDANTS EN %

ALGONQUIN POWER & UTILITIES	AQN.IR	42.55	-1.60	-3.62	5022
IBI GROUP INC	IBG	5.79	-0.16	-2.69	153
CENTERRA GOLD INC	CG	6.64	-0.17	-2.50	1295
SECURE ENERGY	SES	9.14	-0.23	-2.45	397
TRANSALTA	RNW	14.16	-0.34	-2.34	264
TECK COMINCO CL B	TCK.B	20.75	-0.49	-2.31	4897
STELLA JONES INC	SJ	42.80	-0.94	-2.15	139
POTASH CORP	POT	20.86	-0.45	-2.11	2026
METHANEX CORP	MX	36.87	-0.68	-1.81	172
AGRIUM INC	AGU	115.78	-2.06	-1.75	282

LES GAGNANTS EN \$

CANADIAN PACIFIC	CP	199.03	2.10	1.07	257
POLARIS	PIF	14.65	1.07	7.88	392
EXTENDICARE REALTY	WTE	21.87	1.01	4.84	117
OPEN TEXT CORP	OTC	81.63	0.93	1.15	140
LINAMAR CORP	LNR	53.85	0.92	1.74	235
RITCHIE BROS	RBA	37.02	0.83	2.29	210
CANADIAN NATIONAL	CNR	84.64	0.68	0.81	606
INDUSTRIAL	IAG	46.43	0.65	1.42	159
MAG SILVER CORP	MAG	20.38	0.64	3.24	481
CANADIAN IMPERIAL	CM	103.84	0.56	0.54	1146

LES PERDANTS EN \$

AGRIUM INC	AGU	115.78	-2.06	-1.75	282
ALGONQUIN POWER & UTILITIES	AQN.IR	42.55	-1.60	-3.62	5022
STELLA JONES INC	SJ	42.80	-0.94	-2.15	139
METHANEX CORP	MX	36.87	-0.68	-1.81	172
EMERA INC	EMA	47.36	-0.67	-1.39	431
FORTIS INC	FTS	42.22	-0.57	-1.33	615
CANADIAN TIRE CORP	CTC.A	135.55	-0.55	-0.40	128
TECK COMINCO CL B	TCK.B	20.75	-0.49	-2.31	4897
POTASH CORP	POT	20.86	-0.45	-2.11	2026
ALTAGAS LTD	ALA	33.82	-0		

ÉCONOMIE

Départ du président de Pétrolia

Alexandre Gagnon avait été très critique à l'égard du premier ministre

JULIEN ARSENAULT

Alexandre Gagnon quitte ses fonctions de président-directeur général de la société Pétrolia, l'un des partenaires de l'État québécois dans le projet d'exploration pétrolière sur l'île d'Anticosti.

Celui-ci se joindra prochainement à Pratt & Whitney Canada, où il sera directeur, planification et analyse financière, dans l'équipe de développement des affaires à Longueuil. Il sera remplacé de façon intérimaire par Martin Bélanger, qui siège au conseil d'administration de la société établie à Québec depuis près de deux ans.

L'annonce de ce changement a semblé surprendre les investisseurs, puisqu'à la Bourse de croissance TSX, à Toronto, l'action de Pétrolia a vacillé en début de séance avant de se stabiliser pour se négocier en après-midi à 20 ¢, en baisse d'un demi-cent, ou 2,4%.



Alexandre Gagnon

Le départ de M. Gagnon ne serait pas lié à l'actuel bras de fer avec le gouvernement du Québec puisque, malgré les tensions, l'entreprise avait annoncé le mois dernier un financement supplémentaire de 8,5 millions effectué par Ressources Québec pour son projet gazier Bourque, situé en Gaspésie. Le 12 juillet dernier, Pétrolia s'était tournée vers les tribunaux pour forcer deux de ses partenaires de la société Hydrocarbures Anticosti à fournir les 13 millions promis

pour le financement du forage exploratoire sur l'île d'Anticosti. L'entreprise avait finalement obtenu une demi-victoire, puisque le tribunal avait forcé Ressources Québec et Saint-Aubin à verser, jusqu'en mai 2017, les fonds nécessaires pour permettre à Pétrolia d'assurer certains besoins primaires sur l'île d'Anticosti et pour maintenir certains emplois en place.

Pour le maire d'Anticosti, John Pineault, le changement de direction à la tête de Pétrolia ne changera rien à sa relation avec l'entreprise. « Mon problème n'était pas tant avec eux qu'avec le gouvernement du Québec », a-t-il expliqué au cours d'un entretien téléphonique. « C'est le gouvernement québécois qui a accordé les permis qui leur permettent de potentiellement faire de la fracturation hydraulique. »

M. Pineault a qualifié de « bonne mais froide » sa relation d'affaires avec M. Gagnon et s'attend à ce que le successeur de ce dernier soit plus « conciliant » avec le gouvernement Couillard. « Peut-être que Pétrolia cherche quelqu'un pour préparer une négociation afin de sortir d'Anticosti, a-t-il lancé. En tout cas, je l'espère. »

La Presse canadienne

Relever de nouveaux défis

Très critique à l'égard du premier ministre Philippe Couillard en raison de son opposition à l'exploration pétrolière sur l'île d'Anticosti, M. Gagnon avait quitté son rôle de porte-parole d'Hydrocarbures Anticosti — la société en commandite regroupant les partenaires impliqués dans le projet, dont le gouvernement du Québec — il y a moins de trois mois. Par voie de communiqué, M. Gagnon — qui n'a pas accordé d'entrevues — a dit vouloir relever « un nouveau défi professionnel ».

« Pétrolia a surmonté d'importants défis au cours des derniers mois. Aujourd'hui, nous avons toutes les raisons d'être fiers d'avoir pu jouer un rôle déterminant dans l'émergence d'une entreprise québécoise et au développement d'une expertise dans la filière des hydrocarbures », a-t-il indiqué par voie de communiqué.

Déficit fédéral de 1 milliard au premier trimestre

Ottawa — Le gouvernement fédéral a affiché un déficit de 1 milliard au premier trimestre de l'exercice en cours, comparativement à un surplus de 5 milliards à la même période l'an dernier.

Le ministère fédéral des Finances a dévoilé vendredi sa revue financière trimestrielle qui brosse le portrait des finances gouvernementales. Pour le mois de juin, période au cours de laquelle les revenus de l'État ont été en baisse alors que les dépenses ont été en hausse, le déficit s'est établi à 1,1 milliard. En juin 2015, le surplus était de 1,1 milliard.

Les recettes ont fléchi de 500 millions, ou 2,2%, en juin en raison d'une diminution des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés, des non-résidents ainsi que des taxes d'accise. Les dépenses de programmes ont progressé de 1,6 milliard au cours du mois de juin, ce qui représente une hausse de 7,5% sur un an, notamment en raison d'une hausse des transferts fédéraux.

Les frais entourant la dette fédérale ont grimpé de 100 millions, ou 3,1%.

La Presse canadienne



Vue sur les hôtels Hilton et Delta, à Québec

KENNETH WIEDEMANN ISTOCK

Des mandats de grève dans cinq hôtels québécois

La négociation coordonnée touche 25 hôtels où la CSN a des membres

LIA LÉVESQUE

Ce sont maintenant cinq syndicats CSN dans l'hôtellerie qui se sont dotés d'un mandat de grève, dans le but d'accroître la pression sur leur employeur respectif pour renouveler leur convention collective.

Quatre de ces hôtels sont à Québec, et le cinquième est à Sherbrooke, a précisé au cours d'une entrevue vendredi Michel Valiquette, trésorier de la Fédération du commerce de la CSN, la fédération à laquelle sont affiliés ces syndicats. Les syndicats des quatre hôtels de Québec — Hilton, Delta, Pur et Classique — ont voté pour un mandat de grève de 72 heures, alors que ceux de l'hôtel Quality, à Sherbrooke, ont voté pour un mandat de grève générale illimitée, a précisé M. Valiquette.

Les syndicats d'autres hôtels au Québec seront appelés à se prononcer sur un mandat de grève de 72 heures à compter de lundi prochain, dans la région de Montréal. Le mandat de grève de 72 heures est un mandat à être exercé au moment jugé opportun. Les premières 24 heures du mandat sont « fractionnables », c'est-à-

dire qu'elles pourront être exercées en séquences d'une, deux ou trois heures, a précisé M. Valiquette. Les 48 heures restantes devront être exercées en blocs de 24 heures, a-t-il ajouté. « On se doit de mettre un peu plus de pression », a justifié celui qui est responsable de cette négociation coordonnée à la Fédération du commerce de la CSN.

Négociations

L'actuelle négociation coordonnée touche 25 hôtels où la CSN a des membres, à Laval, Pointe-Claire, Dorval, Sherbrooke, Magog, Québec et Montréal. Comme il s'agit d'une négociation coordonnée, les discussions ont cours à 25 tables indépendantes, selon l'hôtel concerné, mais les syndicats se consultent et se concertent. « On va souhaiter ne pas avoir à se rendre plus loin [que les mandats de 72 heures]. On va souhaiter que les employeurs saisissent le message, s'assoient aux tables de négociation et négocient sérieusement pour qu'on arrive à des ententes le plus rapidement possible. C'est notre plus grand souhait. Si ce n'est pas le cas, après l'écoulement de cette banque de 72 heures là, il faut

reconsulter les syndicats et voir quelles seront les différentes possibilités », a expliqué M. Valiquette.

Les revendications portent sur les salaires, les indemnités de vacances et les compensations à verser en cas de perte d'emplois pour cause de fermeture de département ou de changement technologique, par exemple. Les augmentations demandées sont de 4% pour la première année, puis 4,4% et finalement 5% pour la quatrième année du contrat de travail.

Jointe au téléphone, l'Association hôtelière de la région de Québec a confirmé que les quatre hôtels touchés par le mandat de grève à Québec faisaient partie de ses membres. La directrice générale de l'association hôtelière, Desbiens, n'a pas voulu préciser davantage sa pensée, si ce n'est pour confirmer que « les négociations continuent » avec les syndicats dans le but de renouveler les conventions collectives.

La Presse canadienne

GOLF EN RÉGION

MONTRÉAL

Golf Île des Soeurs

MONTRÉAL

Terrain de Pratique
Parcours de Golf
Académie

À quelques minutes du centre-ville de Montréal

www.golfdsmontreal.com

LANAUDIÈRE



FORFAITS GOLF, VOITURETTE & SOUPER

Partie de golf 18 trous avant 14h30
Souper table d'hôte ou grillades du mercredi

LUNDI AU JEUDI À PARTIR DE 58 \$ taxes en sus

Partie de golf 18 trous avant 14h30 | Souper Pastabar

VENDREDI À PARTIR DE 68 \$ taxes en sus

Partie de golf 18 trous entre midi et 14h30 | Souper table d'hôte

SAMEDI, DIMANCHE & JOURS FÉRIÉS

À PARTIR DE 68 \$ taxes en sus

Souper seulement | Pastabar 20.50 \$ | Table d'hôte à partir de 21.00 \$

Grillades à partir de 21.00 \$ taxes et services en sus

2075 Côte Terrebonne à Terrebonne
Réservations : 450 964-2251 | www.golflerversant.com

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Caroline Filion au 514 985-3444 ou cfilion@ledevoir.com



Yves Ménard
AVOCATS

Peu importe les circonstances dans lesquelles vous vous trouvez, peu importe votre situation financière, notre équipe peut vous aider.

DROIT CRIMINEL, PÉNAL ET IMMIGRATION

514 861-0469 | ymavocatsmtl.com



LES
VERGERS

CANTONS DE L'EST



Verger de la Montagne

Ouvert 7 jours/semaine

118 chemin du Sous-Bois, Mont-Saint-Grégoire, J0J 1K0
450 460-2858 • www.vergerdelamontagne.com

Pour annoncer, communiquez avec Evelyne De Varennes
au 514.985.3454 ou edevarennes@ledevoir.com



SPÉCIALISTES
DE LA SANTÉ



Carlos Otero
Massothérapeute Agréé FQM
FQM Certified Massage Therapist

SERVICES OFFERTS

- Massage suédois
- Massage clinique de l'abdomen
- Thérapie sacro-crânienne intégrée

PROBLÈMES RÉCURRENTS

- Migraines
- Tendinites
- Mal de dos
- Stress et tension générale ou spécifique
- Problèmes de sciatique

*** Reçus d'assurances disponibles ***

Carlos Otero | Massothérapeute Agréé FQM
Centre Médical Westmount | Métro Vendôme |
514.503.7726

Pour annoncer dans ce regroupement, communiquez avec
Evelyne De Varennes au 514.985.3454 ou edevarennes@ledevoir.com

ÉCONOMIE

BlackBerry restructure sa dette

Waterloo — BlackBerry a annoncé vendredi un plan visant à restructurer sa dette et à réduire ses charges d'intérêt. En vertu du plan, l'entreprise va racheter 1,25 milliard \$US en échange de débetures subordonnées non garanties à 6% qui pourront être converties en action de BlackBerry à un prix de 10 \$US l'action. L'entreprise établie à Waterloo a également conclu une entente avec la société de portefeuille Fairfax Financial Holdings et d'autres investisseurs institutionnels afin d'amasser 605 millions par l'entremise de débetures subordonnées non garanties convertibles à 3,75%. Ces nouvelles débetures, dont l'échéance est prévue le 13 novembre 2020, pourront être converties en action de BlackBerry à un prix de 10 \$US l'action. «*La restructuration de notre dette convertible nous permettra de réduire de façon significative nos paiements d'intérêt en plus d'éviter une dilution potentielle de la participation de nos actionnaires*», a indiqué le patron de BlackBerry, John Chen.

La Presse canadienne

Une trentaine d'emplois éliminés chez Canam

Pour tenter de redresser ses activités de charpentes métalliques qui éprouvent des difficultés, Groupe Canam modifie la structure de ce secteur en plus d'éliminer une trentaine d'emplois. Les employés touchés par cette décision — des équipes de gestion de projets et de la division de charpente métallique — se trouvent principalement au centre de Boucherville. Groupe Canam a également indiqué que ses activités de charpentes métalliques seraient dorénavant dirigées par Kurt Langsenkamp, le président de sa filiale FabSouth. Au deuxième trimestre, la société établie à Saint-Georges, en Beauce, a provisionné 32 millions en raison de dépassements de coûts d'un important projet aux États-Unis qui n'a toujours pas été nommé. Toutefois, au cours des derniers mois, Groupe Canam a œuvré sur des projets d'envergure au sud de la frontière, dont le stade des Falcons d'Atlanta, de la Ligue nationale de football, ainsi que le toit rétractable du stade des Internationaux de tennis des États-Unis, à New York.

La Presse canadienne



«*La croissance provient des gains enregistrés dans les industries productrices de services*», note l'Institut de la statistique du Québec.

Le PIB du Québec a remonté

Le PIB du Québec est sorti de sa paralysie en s'inscrivant en progression en mai. Sur l'ensemble canadien, les incendies de forêt à Fort McMurray ont plombé l'activité économique.

Le PIB du Québec augmente de 0,4% en mai, après avoir connu une stabilité en avril et une baisse de 0,1% en mars. À l'opposé, le PIB canadien a fléchi de 0,6% en mai, en raison essentiellement de la diminution de l'extraction de pétrole causée par les incendies de forêt et l'évacuation à Fort McMurray.

«*Au Québec, la croissance provient des gains enregistrés dans les industries productrices de services (+ 0,7%). En revanche, les industries productrices de biens diminuent leur niveau d'activité de 0,3%*», a ajouté l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Au cumul depuis le début de 2016, le PIB des cinq premiers mois affiche une progression de 1,3% par rapport aux mêmes mois de 2015. Ce taux est identique au Canada.

L'ISQ a ajouté que l'activité dans le secteur de la fabrication a diminué fortement en mai. «*Pour un quatrième mois consé-*

cutif, la production du secteur de la fabrication diminue (-1,5% en mai, -0,8% en avril, -0,2% en mars et -1,3% en février).» Autre vecteur de l'économie québécoise, «*la production de l'industrie de la construction fléchit de 0,8% en mai, après avoir connu une baisse de 0,5% en avril et une hausse de 2,5% en mars. La baisse en mai est expliquée essentiellement par les pertes observées dans les travaux de génie.*» La construction résidentielle augmente son niveau d'activité de 0,6% en mai.

Deuxième trimestre

«*Grâce au rebond du PIB réel en mai, le deuxième trimestre pourrait s'avérer positif. Étant donné qu'une hausse annualisée d'environ 2% a caractérisé le premier trimestre, l'économie de la province se porte relativement bien*», a commenté Hélène Bégin, économiste principale au Mouvement Desjardins.

Son collègue à la Financière Banque Nationale, Marc Pisonneault, est moins catégorique. «*Le rebond du PIB réel en mai est un soulagement [...] Cela dit, les indicateurs sont ambigus*

quant à la poursuite de la progression de l'activité en juin, étant donné, d'une part, la diminution des ventes au détail et de l'emploi, et, d'autre part, la hausse du volume d'exportations internationales de biens.»

L'économiste retient que le secteur manufacturier a régressé en mai pour un quatrième mois de suite, soit un déclin cumulatif de 3,8%. «*Ce repli était généralisé en ce sens que la production en mai était inférieure à celle de janvier dans 16 grandes industries sur 19.*» Toutefois, «*nous croyons toujours que les manufacturiers québécois tirent parti du raffermissement de l'économie américaine au deuxième semestre, d'autant plus que le taux de change devrait demeurer avantageux.*»

L'analyste maintient sa prévision d'une croissance économique de 1,3% au Québec en 2016. Pour sa part, dans ses prévisions dévoilées le 18 août, le Mouvement Desjardins a ramené sa cible de progression du PIB réel pour le Québec de 1,3 à 1,2% cette année.

Le Devoir

Stagnation des ventes de la SAQ

La Société des alcools du Québec (SAQ) n'a pu compter sur le congé de Pâques cette année pour stimuler ses ventes au premier trimestre, ce qui a fait stagner sa performance.

Néanmoins, la société d'État a vu son bénéfice net croître de 1,1% pour s'établir à 239,5 millions, alors que les recettes de son réseau de succursales et de distribution ont été de 690,8 millions, en hausse de 0,8%. «*Le congé de Pâques est la période la plus achalandée chez nous après le temps des Fêtes, a commenté le responsable des relations de presse de la SAQ, Renaud Dugas. La croissance aurait été un peu plus importante si nous avions pu inclure la semaine précédant Pâques.*»

Dividende plus élevée

Pour la période de trois mois terminée le 18 juin dernier, la SAQ a versé un dividende de 300 millions au gouvernement du Québec, son unique actionnaire, comparativement à 275,7 millions à la même période en 2015. Les revenus du réseau des succursales et magasins spécialisés ont fléchi de 0,6%, à 608,4 millions, mais ceux des grossistes-épiciers ont affiché une progression de 12,9%, à 82,4 millions.

Par secteur, les recettes générées par les spiritueux ont été de 153 millions, en hausse de 1,8%. Le chiffre d'affaires des boissons panachées — également appelées «*coolers*» — a été de 14,7 millions, en hausse de 8,9%. Finalement, les revenus tirés des ventes de bière, de cidres et d'autres produits complémentaires ont reculé de 8,2% pour s'établir à 6,7 millions.

La Presse canadienne

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

UQTR
Université du Québec à Trois-Rivières

Vice-recteur aux études et à la formation

Poste de cadre supérieur

Concours n° 2659

Sous l'autorité immédiate du recteur, le vice-recteur aux études et à la formation assume la planification et la réalisation des orientations stratégiques institutionnelles concernant les études de premier cycle et de cycles supérieurs, les services aux étudiants, la formation continue, les centres hors campus et les stages. Il voit également au développement intégré des services académiques offerts aux étudiantes et aux étudiants.

Pour la description et les détails de postulation :

www.uqtr.ca/postesofferts

L'UQTR est une jeune université à dimension humaine solidement implantée dans son milieu et résolument branchée sur le monde scientifique. Avec plus de 270 programmes, dont certains exclusifs au Québec et au Canada, l'UQTR se démarque grâce au dynamisme de sa communauté et à l'expertise de son corps professoral.

L'utilisation du masculin dans le texte, conforme à l'usage, ne vise qu'à son allègement stylistique. Nous sousscrivons à un programme d'accès à l'égalité en emploi.

Plus qu'un emploi, un environnement de travail

DIRECTEUR GÉNÉRAL
DIRECTRICE GÉNÉRALE

CORDA
Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium
DES IDÉES EN TRANSFORMATION

SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité du conseil d'administration du Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium, le directeur général planifie, organise, dirige et contrôle la réalisation des objectifs du Centre, conformément aux orientations et priorités émises par le conseil d'administration à qui il est redevable de ses activités.

DESCRIPTION DU POSTE

- Définit la mission et les objectifs du Centre sous l'autorité du conseil d'administration;
- Élabore les politiques, programmes et activités conformes à cette mission;
- Dresse le plan de développement de l'organisation et les plans d'action annuels et triennaux;
- Assure, de concert avec le secrétaire général, la gestion des ressources humaines du Centre par la planification, la direction, la motivation et l'évaluation du personnel;
- Est membre du conseil d'administration du Centre;
- Préside le comité scientifique du Centre;
- Assure la coordination entre le comité scientifique et le conseil d'administration du Centre;
- Planifie le budget annuel d'opération, le fait approuver et en contrôle l'évolution;
- Assure la responsabilité des relations extérieures, conjointement avec les personnes désignées à cette fin, en fonction des besoins et intérêts de l'organisme;
- Voit à développer des liens avec les personnes-ressources ou organisations susceptibles d'être des agents de concertation pour le Centre;
- Contribue à l'exercice du pouvoir décisionnel des membres du conseil d'administration par le dépôt des rapports d'activités, de fréquentation, de consultation ou autres;
- Développe et optimise les relations entre les différents organismes ou entités du milieu industriel de l'aluminium afin que les décisions du Centre reflètent la volonté et le consensus dégagés lors de ces consultations;
- Assure les liens avec les organisations de recherche des institutions d'enseignement;
- Effectue les représentations auprès des instances publiques pertinentes au Centre, notamment en matière de politiques scientifiques;
- Transige avec les instances gouvernementales relativement aux activités et dossiers pertinents du Centre;
- Représente le Centre sur des conseils d'administration de partenaires.

EXIGENCES ET QUALITÉS REQUISES

- Diplôme d'études universitaires supérieures (2^e ou 3^e cycle) sera un atout;
- Connaissance des milieux de la recherche, de l'enseignement supérieur et de l'industrie de l'aluminium serait un atout;
- Capacité à transiger avec diverses instances, dont les services gouvernementaux;
- Dix ans d'expérience pertinente en gestion de personnel et des parties prenantes;
- Connaissance de l'anglais.

La liste ci-dessus n'est pas une liste exhaustive des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par le titulaire. Le directeur général peut également accomplir toute autre tâche connexe requise par son supérieur.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Temps plein, 35 heures semaine;
- Rémunération : Selon les protocoles en vigueur;
- Date d'entrée en fonction : À convenir.

Pour postuler, la date limite est le **vendredi 9 septembre 2016 à 16 h**. Faites parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae à l'attention de monsieur Dominique Bouchard, président, par courriel à info@corda.ca, par télécopieur au 418-693-9279 ou par la poste. Pour plus de renseignements : www.corda.ca

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Énergie Est : appui de patrons et de syndicats

Une coalition faite de grands regroupements de gens d'affaires et des deux principales associations syndicales de la construction au Québec a vanté les mérites du projet Énergie Est, vendredi à Montréal, au nom du développement économique et de la création d'emplois.

La Fédération des chambres de commerce du Québec, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, le Conseil du patronat du Québec et d'autres se sont ainsi momentanément alliés à la FTQ-Construction et au Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International), peu avant la tenue à Montréal, lundi prochain, des audiences de l'Office national de l'énergie sur le projet d'oléoduc de TransCanada. Ces deux grandes organisa-

tions syndicales de la construction représentent ensemble 68% des quelque 175 000 ouvriers du Québec.

Ces syndicats de la construction ont surtout plaidé pour la création d'emplois dans ce secteur de l'industrie, qui est durement touché par un ralentissement des activités. De son côté, Michel Leblanc, de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, a soutenu que le projet de TransCanada était «*structurant*» pour le développement économique, puisque des entreprises pourraient vouloir s'implanter ou se développer parce que cette source d'énergie est facilement accessible.

Fait à noter, bien que la FTQ-Construction appuie aussi le projet, ce n'est pas le cas de la FTQ. La centrale évoque notamment le manque d'acceptabilité sociale du projet au Québec.

Levée de boucliers

À l'opposé, un regroupement de maires québécois a invité, vendredi, les municipalités à travers la province à s'opposer en bloc au projet de loi 106. Réunis en conférence de presse à Montréal, huit maires ont dénoncé le volet du projet de loi sur la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030, qui porte sur les hydrocarbures. Ils ont fait part de leurs inquiétudes quant à la préservation des sources d'eau potable ainsi qu'au respect des compétences municipales en matière de protection du territoire. Les opposants au projet de loi 106 affirment qu'il accorde aux entreprises titulaires de licences des droits d'accès et d'expropriation prépondérants sur ceux des citoyens qui possèdent la surface du sol.

La Presse canadienne

Faites carrière à l'Université de Montréal et contribuez à l'excellence de l'enseignement et de la recherche d'un chef de file de renommée internationale. Formidable aventure collective, l'UdeM offre un milieu de travail riche et stimulant dans tous les champs du savoir.

POSTE
DE PROFESSEURE OU PROFESSEUR
EN PSYCHOLOGIE

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

- Psychologie du travail et des organisations

ENTRÉE EN FONCTION

Le 1^{er} janvier 2017

Les personnes intéressées sont priées de consulter la description détaillée de ce poste ainsi que les renseignements sur le concours et la date de clôture sur le site Web de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal :

fas.umontreal.ca/faculte/postes-de-professeur1^{er} pôle d'enseignement et de recherche du Québec2^e corps étudiant en importance au Canada3^e rang des universités de recherche au Canada

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse en priorité aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université de Montréal souscrit aux principes d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les personnes handicapées et les autochtones à poser leur candidature.

U^{de}M
Université de Montréal

Le Devoir

LE MONDE



YOUSSEF KARWASHAN AGENCE FRANCE-PRESSE

Les civils étaient évacués vendredi de Daraya, en périphérie de Damas, après la conclusion d'un accord entre le régime et les rebelles.

SYRIE

Étranglée par le régime, Daraya capitule

HALA KODMANI

L'évacuation ce vendredi des derniers habitants de Daraya, en périphérie de Damas, a été obtenue à l'issue d'un accord entre le régime Assad et les insurgés syriens qui lui tenaient tête après quatre ans de siège.

Trainant d'une main une valise à roulettes et de l'autre un enfant en bas âge, des centaines de femmes de Daraya ont traversé pour la dernière fois ce qui reste de leur ville en ruines. Certaines ont fait un détour par le cimetière pour une prière d'adieu à leurs fils, frères, maris ou proches disparus. Puis des véhicules du Croissant rouge syrien les attendaient pour les conduire jusqu'à la localité voisine de Sahnaya, quelques kilomètres plus au sud. Ce premier groupe de civils doit être suivi dans les 48 heures suivantes par les combattants rebelles et leurs familles qui devraient gagner la région d'Idlib contrôlée par l'opposition, au nord-ouest du pays.

L'accord d'évacuation des 8500 habitants encore présents à Daraya, qui en comptait 250 000 en 2011, marque une victoire emblématique pour l'armée de Bachar al-Assad. Une grosse épine dans le

flanc du régime syrien vient d'être arrachée. La localité en bordure sud-ouest de Damas, la capitale, avait été l'une des premières à se soulever contre son autorité au printemps 2011. Assiégée depuis l'automne 2012, elle a continué à défier sa puissance de feu et à nourrir sa rancune. Les batailles entre les forces prorégime et les groupes combattants de la ville ont fait des milliers de morts des deux côtés en cinq ans. Quelques 3000 civils ont également été tués dans les raids aériens à coup de barils d'explosifs.

Barils incendiaires

«Oui, on peut dire que c'est une capitulation, comme à la fin des guerres», admet Jawad Shourbaji, directeur de l'hebdomadaire syrien d'opposition *Enab Baladi*, maintenant publié à Istanbul. Avec un groupe de ses amis activistes, ils avaient créé ce journal à Daraya en 2011 et le distribuait clandestinement dans la ville. «À l'amertume se mêle tout de même le soulagement que les dernières familles de la ville soient sauvées. La situation était désespérée et il valait mieux éviter un sacrifice final», dit celui qui a quitté sa ville fin 2012. Ces dernières semaines,

les hélicoptères du régime larguaient sur les quartiers assiégés de Daraya des barils incendiaires chargés de napalm, selon les habitants. Certains jours, deux obus s'abattaient chaque minute sur la ville.

Base militaire

L'ONU, qui avait mené l'an dernier les négociations pour une trêve à Moadamiyyat entre rebelles et régime, a refusé de faire de même pour Daraya. Ses représentants ont recommandé qu'une entente directe se fasse entre les deux parties, tout en considérant que l'évacuation totale de la ville était la seule possibilité restante. Des négociations directes ont été engagées entre, d'un côté, les notables locaux en coordination avec les chefs des brigades combattantes et le conseil civil de la ville, et de l'autre, un colonel de la quatrième brigade de l'armée régulière syrienne, force d'élite auparavant commandée par Maher al-Assad, frère du chef de l'Etat syrien.

La situation stratégique de Daraya à la sortie sud de Damas et près de la base aérienne de Mazzé, siège des services de renseignements de l'armée de l'air et de leur prison, ne lui laissait aucune chance. Totalem-

ent vidée de sa population, la ville célèbre pour son raisin blanc aux grains longs et sucrés, va sans doute être transformée en base militaire, dès qu'auront été rasés ses immeubles dévastés.

Libération

Trêve en vue ?

Genève — Les États-Unis et la Russie ont fait état vendredi à Genève de progrès pour parvenir à un cessez-le-feu en Syrie, mais les modalités d'un accord pour tenter de mettre fin au conflit qui ravage le pays depuis cinq ans doivent encore être définies. «Nous sommes parvenus à clarifier la voie menant à une cessation des combats, a affirmé le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, à l'issue d'une réunion avec son homologue russe, Sergueï Lavrov. Le chef de la diplomatie russe a fait état de «pas très importants en avant». Il reste toutefois «encore quelques points, parmi lesquels l'accès humanitaire aux civils en danger en Syrie, notamment dans la région d'Alep».

Agence France-Presse

L'ex-président Lula inculpé pour corruption

Rio de Janeiro — La police brésilienne a inculpé vendredi l'ancien président Luiz Inácio Lula da Silva pour corruption passive et blanchiment d'argent, dans le cadre d'une enquête liée au scandale de corruption au sein du géant pétrolier d'Etat Petrobras.

Cette inculpation, qui survient en plein procès en destitution de sa dauphine politique, Dilma Rousseff, doit être confirmée par le parquet, selon le rapport du commissaire Marcio Adriano Anselmo.

Il a inculpé Lula et sa femme, Marisa Leticia Lula, pour l'achat présumé d'un appartement et d'une maison de campagne de façon illicite, avec la collaboration de l'entreprise OAS, impliquée dans le réseau de corruption autour de la pétrolière Petrobras.

Le couple a «bénéficié d'avantages illicites de la part de l'entreprise de BTP OAS, pour un montant de 2,4 millions de réals» (750 000\$), selon ce rapport. L'appartement aurait été acheté par OAS et rénové par Lula.

Les avocats de Lula ont réagi en qualifiant le rapport du commissaire Anselmo de «pure fiction», affirmant une nouvelle fois que ces biens immobiliers «ne sont pas et n'ont jamais appartenu à Lula ou à ses proches», mais appartiennent à OAS.

Agence France-Presse

Un samedi de deuil en Italie

Après le séisme de mercredi, qui a fait 278 morts, l'espoir de retrouver des survivants s'amenuise

ELLA IDE
MATHILDE AUVILLAIN
à Amatrice

L'Italie se préparait à une journée de deuil samedi pour les 278 morts du séisme de mercredi dans le centre de la péninsule, où des centaines de secouristes fouillaient encore les décombres, sans grand espoir de retrouver des survivants.

Les drapeaux sont en berne samedi dans tout le pays pour les funérailles des victimes d'Arquata del Tronto, une des trois localités des Apennins les plus touchées.

La cérémonie, avec une trentaine de cercueils dont plusieurs d'enfants, aura lieu en fin de matinée à Ascoli Piceno, au pied des montagnes meurtries, en présence du président de la République, Sergio Mattarella, et du chef du gouvernement, Matteo Renzi.

Enterrer les morts

Une autre cérémonie, sans les corps, est prévue la semaine prochaine pour les victimes d'Accumoli et surtout d'Amatrice, sur l'autre versant de la montagne.

En attendant, certaines familles ont commencé à enterrer leurs morts. A Pomezia, au sud de Rome, l'évêque du diocèse a célébré vendredi après-midi les funérailles de six vic-

times, dont un garçon de 8 ans et deux adolescentes.

Espoirs minces

Selon un dernier bilan de la protection civile, le nombre de décès constatés s'élève désormais à 278 morts, dont 218 à Amatrice, tandis que 388 blessés ont été hospitalisés. Aucun survivant n'a été retrouvé depuis jeudi.

Dans le froid de la nuit, à la lumière des projecteurs ou dans la chaleur étouffante du jour, les efforts se poursuivaient pourtant sans relâche, en particulier à Amatrice, avec un va-et-vient incessant de secouristes et maîtres-chiens dans des volutes de poussière.

«Nous allons continuer à fouiller et à creuser jusqu'à

avoir la certitude qu'il ne reste plus personne», a assuré Luigi D'Angelo, responsable local de la protection civile.

Mais les secouristes ont commencé à débayer les décombres avec des pelleteuses, signe que l'espoir de retrouver des survivants s'amenuise.

Dans le village, une longue file de voitures: les familles des victimes viennent reconnaître les corps, faute de quoi la justice interdit leur évacuation. Une démarche délicate et d'autant plus compliquée que ce village touristique accueillait aussi des étrangers dont les familles sont encore loin.

Agence France-Presse

L'aide du Québec s'organise

Le gouvernement québécois et la Ville de Montréal ont annoncé vendredi leur intention de verser 60 000\$ chacun au fonds de secours de la Croix-Rouge canadienne pour aider les personnes touchées par le séisme qui a secoué l'Italie mercredi. Dans un communiqué envoyé au nom de la communauté italienne installée au pays, le Congrès national italo-canadien s'est dit profondément attristé des conséquences du tremblement de terre. Il a annoncé que les principaux organismes de la communauté lançaient une collecte de fonds et a fourni la liste des divers établissements — notamment des caisses Desjardins installées à Montréal — où il est désormais possible de faire des dons.

Le Devoir

La justice française suspend l'interdiction du burkini

Plusieurs maires refusent de suivre la décision, qui doit faire autorité dans tout le pays

CLAUDINE RENAUD
à Marseille

AURELIA END
à Paris

Loin de calmer les esprits, la suspension d'un arrêté anti-burkini par la justice française a relancé vendredi le débat sur cette tenue de bain controversée et, au-delà, sur la place de l'islam dans l'espace public en France.

La décision du Conseil d'État, la plus haute juridiction administrative française, n'a pas convaincu ceux qui réclament un durcissement de la législation sur les signes religieux, dans un pays meurtri par une série d'attentats djihadistes et où vit la plus forte communauté musulmane d'Europe.

Saisi par des organisations de défense des droits de l'Homme, le conseil d'État a sèchement suspendu la décision du maire de Villeneuve-Loubet, bannissant de ses plages la tenue couvrante portée par certaines musulmanes.

Pour cette instance, une restriction de l'accès aux plages ne peut être justifiée qu'en cas de «risques avérés» pour l'ordre public, et non pas sur la base de «l'émotion ou des inquiétudes», même dans des communes proches de Nice, où un attentat jihadiste a fait 86 morts le 14 juillet.

À défaut de ces «risques avérés», interdire ces tenues de bain porte «une atteinte grave et manifestement illégale aux libertés fondamentales», a asséné le Conseil d'État.

Refus d'obtempérer

Cette décision, saluée par les représentants du culte musulman en France, doit faire autorité dans tout le pays, où une trentaine d'autres communes ont pris une décision similaire, suscitant une polémique enflammée, particulièrement à l'étranger.

Pas question, ont immédiatement rétorqué plusieurs maires de la côte méditerranéenne qui ont annoncé qu'ils maintenaient leurs interdictions du burkini et réclamé une loi pour l'interdire dans le pays.

La mairie de Nice «va continuer à verbaliser» les femmes portant un burkini, tant que son arrêté n'est pas invalidé, a-t-elle déclaré à l'AFP. «Aucune procédure n'est en cours contre notre arrêté», a renchéri le maire d'extrême droite de Fréjus.

Quant au maire socialiste de Sisco, Ange-Pierre Vivoni, il maintient d'autant plus son interdiction qu'elle a été prise au lendemain d'une violente rixe entre des Marocains et des villageois dans sa commune mi-août. Pour lui, il y avait donc bien une menace à l'ordre public.

Décision saluée

Parmi les représentants musulmans, on voulait croire à une acclamation.

Le secrétaire général du Conseil français du culte musulman (CFCM), Abdallah Zekri, a salué une «décision de bon sens», une «victoire du droit, de la sagesse». La grande mosquée de Lyon a appelé les musulmans à être «fiers de la France».

«Il appartient désormais à chacun de rechercher dans la responsabilité l'apaisement, qui seul est de nature à éviter les troubles à l'ordre public et à conforter le vivre-ensemble», a affirmé, prudemment, le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve.

Dans un pays qui s'enflamme régulièrement sur la place de l'islam dans la société et à huit mois de l'élection présidentielle, la classe politique française s'est engouffrée dans le débat.

Agence France-Presse

CONCOURS LE DEVOIR

Desjardins

présente

Les Défis de
l'été 2016

CHOIX DE PARCOURS : DE 50 À 150 KM



GAGNEZ DEUX
LAISSEZ-PASSER
POUR LE DÉFI DES
CANTONS-DE-L'EST

Samedi 10 septembre - Départ/arrivée : Mont-Orford

PARTICIPEZ DÈS MAINTENANT!
LEDEVOIR.COM/CONCOURSDEFIDESCANTONS

LES SPORTS

INTERNATIONAUX DE TENNIS
DES ÉTATS-UNIS

Françoise Abanda échoue à se qualifier

New York — Alors qu'elle se trouvait au seuil du tableau principal des Internationaux de tennis des États-Unis, la Montréalaise Françoise Abanda a subi l'élimination vendredi.

Lors d'un duel de troisième tour de la ronde des qualifications, Abanda, 22^e au classement WTA, s'est inclinée en trois manches de 6-2, 3-6 et 6-2 contre la Roumaine Ana Bogdan, 11^e tête de série des qualifications et 117^e joueuse mondiale.

Bogdan, 23 ans, a dominé Abanda, 19 ans, dans toutes les facettes du jeu au service. Elle a obtenu quatre as contre deux pour sa rivale et commis trois doubles fautes, soit la moitié moins qu'Abanda.

Bogdan a également présenté de meilleures statistiques au chapitre de l'efficacité des premières balles (70% contre 62%) et pour les points gagnés sur ses premières balles (65% contre 60%).

Abanda a aussi été victime de six bris de service en 14 tentatives, alors qu'elle en a obtenu trois en cinq chances.

Également vendredi, Steven Diez, de Toronto, a subi la déception en s'inclinant 1-6, 6-4, 6-2 face à l'Américain Christian Harrison.

Bouchard face à Siniakova

Vendredi, les responsables du tournoi ont procédé au tirage au sort du tableau principal, et la Québécoise Eugénie

Bouchard affrontera au tour initial Katerina Siniakova, une Tchèque de 20 ans classée 73^e au monde.

Actuellement 40^e joueuse mondiale, Bouchard se trouve dans la moitié supérieure du tableau, la même que l'Américaine Serena Williams, la favorite. Si Bouchard gagne son duel de premier tour, elle pourrait affronter la Française Caroline Garcia, 25^e au monde.

Une autre victoire de Bouchard pourrait la mener vers un affrontement de troisième ronde contre la Polonaise Agnieszka Radwanska, classée 4^e tête de série.

De son côté, Milos Raonic, 5^e tête de série, disputera son match de premier tour contre l'Allemand Dustin Brown, 87^e joueur au classement ATP.

La route de Raonic vers une deuxième finale d'affilée à un tournoi du Grand Chelem est toutefois parsemée d'embûches.

En quatrième ronde, Raonic pourrait devoir livrer bataille au Français Gaël Monfils, qui l'a éliminé en quarts de finale de la Coupe Rogers à Toronto à la fin de juillet.

Par la suite, Raonic pourrait se mesurer à l'Espagnol Rafael Nadal en quarts de finale, et au Serbe Novak Djokovic, numéro 1 mondial, en demi-finales.

Quant à Vasek Pospisil, son match de premier tour l'opposera au Slovaque issu des qualifications Jozef Kovalik.

La Presse canadienne



PAUL CHIASSON LA PRESSE CANADIENNE

Retour sur terre pour les Alouettes

Après avoir surpris le Rouge et Noir à Ottawa la semaine dernière, les Alouettes de Montréal tentaient vendredi de demeurer sur la bonne voie alors que les Blue Bombers de Winnipeg, eux-mêmes en quête d'un quatrième gain consécutif, étaient les visiteurs au stade Percival-Molson. Leur bel élan s'est heurté à la réalité d'une ligne d'attaque erratique pour se terminer par une défaite de 18 à 32. Lire le compte rendu du match sur le site Web et l'application tablette du Devoir.

SOCCER FÉMININ

Le Canada grimpe au 4^e rang mondial

Le Canada s'est hissé au 4^e rang du classement mondial de soccer féminin grâce à sa médaille de bronze aux Jeux olympiques de Rio de Janeiro.

À la suite de sa victoire de 2-1 contre le Brésil lors du duel pour l'obtention de la 3^e place aux JO, le Canada a récolté 93 points et a grimpé de six échelons.

Ce gain est un record en 13 ans d'histoire du classement de la Fédération internationale de football association. En juillet 2015, le Cameroun avait ajouté 87 points tandis que la Guinée Équatoriale

avait bondi de 80 points en décembre 2008.

C'est la première fois que le Canada se faufile parmi le top 5 du classement mondial, après avoir déjà occupé le 7^e rang.

Malgré leur élimination en quarts de finale à Rio, les États-Unis conservent le 1^{er} rang, devant les Allemandes, championnes olympiques, et la France.

Les Canadiennes ont remporté cinq de leurs six matchs aux Jeux de Rio. Elles ont notamment vaincu l'Allemagne en ronde préliminaire avant de battre la

France en quarts de finale.

Sinclair honorée

Par ailleurs, la capitaine de la formation canadienne, Christine Sinclair a été nommée vendredi joueuse par excellence de la National Women's Soccer League aux Jeux de Rio.

Sinclair, qui porte les couleurs des Thorns de Portland dans la NWSL, a marqué le but gagnant dans la victoire du Canada dans le match pour la médaille de bronze.

Il s'agissait de son 165^e but en 250 matchs avec l'équipe nationale du Canada. Elle oc-

cupe le 2^e rang de l'histoire du soccer féminin, derrière l'Américaine Abby Wambach et ses 184 buts sur la scène internationale.

Sinclair a dévoilé après le match face au Brésil que son père est décédé deux mois seulement avant les Jeux.

Elle a inscrit un total de trois buts pendant les JO.

La joueuse par excellence de la NWSL aux Jeux a été choisie lors d'un scrutin auprès des membres des médias qui couvrent les activités de la ligue.

La Presse canadienne



PAUL CHIASSON LA PRESSE CANADIENNE

Françoise Abanda

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides
Québec

AVIS D'APPEL D'OFFRES DE LOCATION LOCATION D'ESPACES POUR LE CENTRE D'HÉMATO-ONCOLOGIE (CISSSLAU-CT-AO-20160610)

Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides, ayant son siège social au 290, rue de Montigny à Saint-Jérôme (Québec), et ci-après désigné le REQUÉRANT, désire louer des espaces d'une superficie minimale brute de 1358 mètres carrés, visant à accueillir un centre d'hématologie-oncologie.

La proposition devra respecter le périmètre de recherche ci-contre. Seules les soumissions ayant une proposition d'espace locatif située à l'intérieur de ce périmètre seront considérées dans le cadre du présent appel d'offres.



Les lieux proposés doivent être accessibles aux personnes handicapées. L'ensemble des locaux pourront se retrouver sur un maximum de deux étages, toutefois, cette condition ne peut être acceptée que si les deux étages sont directement l'un au-dessus de l'autre et qu'un système de transport par ascenseur est disponible afin de permettre le parcours des patients de l'entrée du bâtiment jusqu'à ces étages.

Si les aménagements sont sur deux étages, les locaux spécifiques aux traitements oncologiques (aires de soins oncologiques) devront absolument être regroupés sur un seul et même étage tandis que les locaux de la zone ambulatoire pourront être répartis sur un autre étage.

Advenant le cas où la conception d'un ascenseur serait impossible, les aménagements proposés devront tous se retrouver sur un seul et même étage; le rez-de-chaussée. Les lieux proposés doivent être accessibles via un service de transport en commun.

Au niveau du stationnement, 45 cases régulières, adjacentes à l'entrée de l'espace locatif proposé incluant 5 cases pour personnes handicapées. Toutes les cases indiquées précédemment devront être identifiées et réservées à l'usage exclusif du CISSS des Laurentides.

La date d'occupation prévue est le 24 mars 2017 et la durée de la location recherchée est de 10 ans.

Toutes les propositions présentées doivent être conformes à la réglementation municipale (zonage et construction) et provinciale (construction) applicables selon les règlements et les codes en vigueur au moment de l'ouverture de la soumission. Le bail est de Dix (10) ans avec renouvellement automatique annuel tel que spécifié au bail type du Ministère de la santé et des services sociaux.

Les personnes intéressées peuvent se procurer la documentation, au coût de 50\$, en communiquant avec le service des approvisionnements au 450-432-2777 x26043. La seule méthode de paiement acceptée sera comptant. Veuillez-vous assurer d'avoir la monnaie exacte.

La proposition doit être valide pour une période de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des soumissions. Les soumissions doivent être accompagnées d'un cautionnement de proposition correspondant à dix pourcent (10%) du loyer total pour la première année du bail. Le cautionnement doit être valide jusqu'à la signature du bail.

Les soumissions seront reçues, en trois (3) copies conformes (une (1) originale et deux (2) copies) dans une enveloppe cachetée prévue à cet effet, et ouvertes publiquement à la date et à l'endroit suivants :

Date : 20 septembre 2016
Heure locale en vigueur : 14h00
Endroit : Bureau administratif
Adresse : 1000, boul. Labelle, porte 3
Ville : Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5N6
Téléphone : 450-432-2777 x26043

Demande d'information :
Les soumissionnaires qui désirent recevoir de l'information ou des précisions au regard de l'appel d'offres doivent **obligatoirement** le faire par écrit en communiquant, avec la personne suivante et en prenant soin de mentionner le numéro et le titre du projet **LOCATION D'ESPACES POUR LE CENTRE D'HÉMATO-ONCOLOGIE (CISSSLAU-CT-AO-20160610) :**

Christian Thibault
Agent d'approvisionnement
CISSS des Laurentides
(450) 432-2777 x26043
Christian.thibault.sommets@ssss.gouv.qc.ca

Rencontre d'information :
Pendant la période d'appel d'offres, le REQUÉRANT organisera une rencontre d'information au bureau administratif, 1000 boul. Labelle, Saint-Jérôme à la porte 3, local SS008, mardi le 30 août 2016 à 10h00. Lors de cette rencontre, les représentants du REQUÉRANT répondront aux questions des soumissionnaires. Aucun procès-verbal de cette rencontre d'information facultative, mais recommandée, ne sera fait, ni remis à aucun moment.

Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune autre des propositions présentées.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS (Article 102(4))

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE
9077-0587 QUÉBEC INC. (Rénovation Pro-Métal)

8354, Boul. Maurice-Duplessis,
Montréal dans la province de Québec.

Avis est par les présentes donné que la faillite de 9077-0587 Québec Inc. (Rénovation Pro-Métal) est survenue le 25^e jour d'août 2016 et que Ginsberg, Gingras & Associés inc. a été nommée syndic à l'effet de la faillite par le Séquestre Officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou sous réserve de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.

La première assemblée des créanciers de la faillite sera tenue le 14 septembre 2016 à 15h00 à notre bureau situé au 55, rue Castonguay, local 101 à St-Jérôme province de Québec. Signé à St-Jérôme, ce 25^e jour d'août 2016.

STEPHAN V. MOYNEUR, PAIR, SAI

55, rue Castonguay, local 101
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 2H9

Téléphone : (450) 432-3563
Sans frais : (877) 356-3563
Télécopieur : (450) 432-6358

Syndics de faillite, professionnels de la réorganisation

GATINEAU • MONTREAL • OTTAWA
VERDUN • QUÉBEC • RIMOUSKI • ST-JÉRÔME

Le 22 août 2016

Jean Fortin & Associés
Syndics Inc.

2360, boul. Marie-Victorin
EstSuite 200Longueuil,
Québec J4G 1B5

Le 22 août 2016

Jean Fortin & Associés
Syndics Inc.

2360, boul. Marie-Victorin
EstSuite 200Longueuil,
Québec J4G 1B5

Le 22 août 2016

Jean Fortin & Associés
Syndics Inc.

2360, boul. Marie-Victorin
EstSuite 200Longueuil,
Québec J4G 1B5

Le 22 août 2016

Jean Fortin & Associés
Syndics Inc.

2360, boul. Marie-Victorin
EstSuite 200Longueuil,
Québec J4G 1B5

Le 22 août 2016

Jean Fortin & Associés
Syndics Inc.

2360, boul. Marie-Victorin
EstSuite 200Longueuil,
Québec J4G 1B5

Le 22 août 2016

Jean Fortin & Associés
Syndics Inc.

2360, boul. Marie-Victorin
EstSuite 200Longueuil,
Québec J4G 1B5

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

(Avis dans un journal : C.c.Q.,
art. 795, al. 2)

Prenez avis que René SÉGUIN,
en son vivant domicilié au 393,
rue Agnès-Martin, Terrebonne,
Québec, J6Y 0C4, est décédé à
Terrebonne, le 11 novembre
2015. Un inventaire de ses biens
a été dressé conformément à la
loi et peut être consulté par
les personnes intéressées à l'étude
de Pamela Marinier, notaire,
3380, Boul. Concord Est, Laval,
Québec, H7E 2C2. Donné ce 25
août 2016 à Laval. Signé par
Claire WATHIER, liquidateur.

AVIS

En raison de sa cessation définitive de l'exercice de sa profession, la garde des dossiers des patients du Docteur Sheldon Tager a été confiée à Docteur Pablo Chrétien, qui exerce sa profession de dentiste au 3333, Chemin Queen Mary, Bureau 420, Montréal, province de Québec. Son numéro de téléphone est le (514) 733-3135 et les heures de bureau de sa clinique sont du lundi au jeudi de 8h à 17h.

Les patients concernés qui n'accepteront pas ladite cession pourront, dans les 30 jours du présent avis, reprendre leur dossier ou en demander le transfert à un autre dentiste.

Montréal, le 25 août 2016

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à Succession Réjeanne Cartier de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, du district judiciaire de Québec situé au 300 boul. Jean-Lesage, Québec, Québec, dans les 30 jours afin de recevoir l'avis d'exécution, déclaration de la tierce-saisie et état des frais qui y ont été laissés à votre attention dans la cause numéro 200-22-070740-147.

Vous devez répondre à cette demande, sans que nous procédions à la distribution des sommes saisies en vertu de la Loi. Le présent avis est publié à la demande de Maureen Dubé, huissière, qui a tenté sans succès de vous signifier les documents décrits ci-haut.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Québec, le 18 août 2016
Denise Guérard, huissière

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à Succession Gérard Veilleux de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, du district judiciaire de Québec situé au 300 boul. Jean-Lesage, Québec, Québec, dans les 30 jours afin de recevoir l'avis d'exécution, déclaration de la tierce-saisie et état des frais qui y ont été laissés à votre attention dans la cause numéro 200-22-070740-147.

Vous devez répondre à cette demande, sans que nous procédions à la distribution des sommes saisies en vertu de la Loi. Le présent avis est publié à la demande de Maureen Dubé, huissière, qui a tenté sans succès de vous signifier les documents décrits ci-haut.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Québec, le 18 août 2016
Denise Guérard, huissière

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION (articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à Succession Rachel Levy (Auda) de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, du district judiciaire de Québec situé au 300 boul. Jean-Lesage, Québec, Québec, dans les 30 jours afin de recevoir l'avis d'exécution, déclaration de la tierce-saisie et état des frais qui y ont été laissés à votre attention dans la cause numéro 200-22-077761-161.

Vous devez répondre à cette demande, sans que nous procédions à la distribution des sommes saisies en vertu de la Loi. Le présent avis est publié à la demande de Patrick Martin, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier les documents décrits ci-haut.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Québec, le 18 août 2016
Denise Guérard, huissière

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à Succession Gérard Veilleux de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, du district judiciaire de Québec situé au 300 boul. Jean-Lesage, Québec, Québec, dans les 30 jours afin de recevoir l'avis d'exécution, déclaration de la tierce-saisie et état des frais qui y ont été laissés à votre attention dans la cause numéro 200-22-070740-147.

Vous devez répondre à cette demande, sans que nous procédions à la distribution des sommes saisies en vertu de la Loi. Le présent avis est publié à la demande de Maureen Dubé, huissière, qui a tenté sans succès de vous signifier les documents décrits ci-haut.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Québec, le 18 août 2016
Denise Guérard, huissière

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à Succession Réjeanne Cartier de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, du district judiciaire de Québec situé au 300 boul. Jean-Lesage, Québec, Québec, dans les 30 jours afin de recevoir l'avis d'exécution, déclaration de la tierce-saisie et état des frais qui y ont été laissés à votre attention dans la cause numéro 200-22-070740-147.

Vous devez répondre à cette demande, sans que nous procédions à la distribution des sommes saisies en vertu de la Loi. Le présent avis est publié à la demande de Maureen Dubé, huissière, qui a tenté sans succès de vous signifier les documents décrits ci-haut.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Québec, le 18 août 2016
Denise Guérard, huissière

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à Succession Gérard Veilleux de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, du district judiciaire de Québec situé au 300 boul. Jean-Lesage, Québec, Québec, dans les 30 jours afin de recevoir l'avis d'exécution, déclaration de la tierce-saisie et état des frais qui y ont été laissés à votre attention dans la cause numéro 200-22-070740-147.

Vous devez répondre à cette demande, sans que nous procédions à la distribution des sommes saisies en vertu de la Loi. Le présent avis est publié à la demande de Maureen Dubé, huissière, qui a tenté sans succès de vous signifier les documents décrits ci-haut.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Québec, le 18 août 2016
Denise Guérard, huissière

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à Succession Réjeanne Cartier de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, du district judiciaire de Québec situé au 300 boul. Jean-Lesage, Québec, Québec, dans les 30 jours afin de recevoir l'avis d'exécution, déclaration de la tierce-saisie et état des frais qui y ont été laissés à votre attention dans la cause numéro 200-22-070740-147.

Vous devez répondre à cette demande, sans que nous procédions à la distribution des sommes saisies en vertu de la Loi. Le présent avis est publié à la demande de Maureen Dubé, huissière, qui a tenté sans succès de vous signifier les documents décrits ci-haut.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Québec, le 18 août 2016
Denise Guérard, huissière

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi : Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi : Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél. : 514-985-3344

Fax : 514-985-3340

Sur Internet :
www.avevoir.com/services-
et-annonces/avis-publics
www.avevoir.com/services-
et-annonces/appeils-d-offres

Courriel :
avisdev@ledevoir.com

AVIS À TOUTS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.



Les petits frères des Pauvres

La famille des personnes âgées seules

Pour donner

1.866.627.8653

CULTURE

POLITIQUE CULTURELLE

Une aide ponctuelle et transitoire aux médias demandée à l'État

STÉPHANE BAILLARGEON

Brian Myles demande à l'État d'aider « de façon transitoire » les médias imprimés à traverser la crise qui touche leur secteur, situation en partie provoquée par la révolution numérique.

Le directeur du *Devoir* propose un plan d'intervention quinquennal en neuf points dans un mémoire déposé dans le cadre des audiences pour le renouvellement de la politique culturelle du Québec.

La position du directeur du journal indépendant a été présentée publiquement vendredi après-midi. Il s'agit de la seule présentation de la part d'un média d'information dans le cadre de ces travaux ministériels. L'Association des journalistes indépendants du Québec a aussi présenté un mémoire, à Laval, en juin, aux débuts de la consultation qui se termine lundi, à Sherbrooke, après 18 séances sur tout le territoire.

Le ministre de la Culture et des Communications dirige les audiences. Luc Fortin a semblé particulièrement réceptif à certaines idées.

« Je suis ouvert à un tel soutien, mais nous n'allons pas soutenir un modèle d'affaires qui est dépassé, a-t-il déclaré après la présentation du directeur du *Devoir*. On veut juste vous aider à prendre un virage numérique, et je comprends que votre intervention va dans ce sens. Vous parlez



Le ministre Luc Fortin a demandé à Brian Myles comment il envisageait de préserver l'impartialité des médias si ceux-ci recevaient du financement de l'État.

aussi d'une aide transitoire, pas d'une aide permanente. »

L'urgence d'agir

Les idées de base de la proposition Myles sont publiées en page B 5 et sur *LeDevoir.com*. La première établit que les médias traditionnels sont des chaînons essentiels dans le rayonnement de la culture nationale, d'où sa présentation devant le ministre qui s'occupe des deux secteurs connectés.

Or, le secteur médiatique

est menacé. « Il y a urgence d'agir, a dit le directeur. On constate que vingt journaux imprimés ont disparu au Québec dans les dernières années, une diminution de 11 % des emplois et des pertes fiscales pour le gouvernement évaluées à 22 millions. » Les difficultés des médias imprimés sont en partie expliquées par la chute des revenus publicitaires.

Les solutions évoquées prévoient la création d'un programme de subventions ou de crédits d'impôt sur la masse

salariale pour couvrir une part de la production de l'information ou des investissements numériques (par exemple pour développer des applications) ; l'exemption de la taxe de recyclage ; l'abolition de la TVQ pour les journaux ; et l'augmentation « significative » du placement publicitaire de l'État dans les journaux.

Agir seul ?

D'entrée de jeu, le directeur a dit parler en son nom, même si certaines propositions font

consensus, notamment auprès de TC Media et Capitaux Médias. Alors, pourquoi s'être pointé seul ? lui a demandé son employé avant la représentation publique.

« Je n'attends pas après les autres pour agir, a-t-il répondu. En fait, notre coalition n'a pas encore fait de sortie sur la place publique en tant que coalition. Mais nous avons fait des représentations derrière des portes closes sur la question de la taxe verte, de la TVQ, du crédit d'impôt. Je dirais qu'il y a un consensus assez large qui se dégage dans le monde médiatique sur des mesures d'aide. Le *Devoir*, *Capitaux Médias*, *Transcontinental* et même la FNC [la Fédération nationale des communications, affiliée à la CSN], on dit à peu près les mêmes choses. »

Le ministre a réagi à la présentation en posant trois questions.

La transition. Le ministre a demandé si M. Myles a la certitude qu'après une période transitoire, les médias soutenus seront concurrentiels et viables en acquérant des revenus autonomes. « Ce serait alors certainement plus simple et plus facile, a répondu le directeur. Pour l'instant, nous n'avons pas les moyens d'investir massivement, à part quelques conglomerats, et encore. On l'a vu : l'Adventure de La Presse+ est un succès pour La Presse, mais un échec pour le Toronto Star [qui a acheté la même application pour tablette]. Avec de l'aide,

on croit qu'on pourra fidéliser de nouvelles clientèles. »

Le délai. Et pourquoi prévoir une aide sur cinq ans ? a demandé le ministre Fortin en répétant qu'il ne pouvait envisager une aide permanente. « Tout change très vite, a dit le directeur. Cinq ans m'apparaît un délai raisonnable. Il nous permettra de voir quelles plateformes vont s'imposer. En ce moment, on a la concurrence de trois plateformes, la tablette, le téléphone intelligent et la phablette, avec le site Internet à la remorque. Cinq ans va nous permettre de voir l'évolution des technologies et de poursuivre le retrait du format papier. Au final, ce sont les lecteurs qui décideront. Cinq ans donne du temps au temps. »

L'indépendance. Comment garantir l'impartialité si les médias sont financés par l'État, a demandé le ministre. « Je partage votre préoccupation et votre lecture, a répondu M. Myles. On veut préserver cette indépendance, et la façon d'y arriver, c'est de ne pas conditionner l'aide à un jugement qualitatif. [...] Il faut y aller sur des critères quantitatifs, les parts de marché, les tirages, le nombre d'employés, etc. Il faut que le gouvernement s'assure de mesures universelles. Au Canada, quand on a décidé de subventionner les magazines pour faire face à la concurrence américaine, on les a subventionnés tous, sans distinction. »

Le Devoir

Le ministère de la Culture promet des fonds pour les sorties culturelles

STÉPHANE BAILLARGEON

Québec entend agir pour favoriser le maillage entre les milieux culturel et scolaire avant même l'adoption de la nouvelle Politique de la culture en préparation. La loi-cadre devrait être déposée avant la fin de 2017. Cependant, dès la prochaine entrée scolaire, dans un an, Québec promet de mettre en place des mesures pour favoriser davantage de sorties scolaires et d'initiation aux arts pour les élèves.

« Dans le dernier budget, il y avait trois millions de dollars de plus par année pendant trois ans pour ce maillage entre la culture et l'école, dit au *Devoir*

Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communications du Québec. Nous aussi, on veut faire un effort de notre côté. Nous travaillons à une annonce, mon collègue de l'Éducation Sébastien Proulx et moi-même. Nous souhaitons poser un geste dans ce sens pour la prochaine rentrée scolaire. Ce sera un premier geste dans le sens que nous aurons entendu pendant les audiences. »

La déclaration a été faite en entrevue, jeudi, en marge des audiences pour le renouvellement de la Politique culturelle du Québec, qui se poursuivent à Montréal ce vendredi. Cette intention d'arrimer l'école et la culture donne l'occasion au ministre de confirmer que la

nouvelle politique en sera une gouvernementale et non seulement ministérielle. Elle engagera donc l'État de manière transversale. « Je le dis chaque fois : nous allons interpeller d'autres ministères et d'autres sociétés d'État que les nôtres », dit M. Fortin.

Ce mariage se ferait entre deux partenaires inégalement dotés. Le budget du ministère de la Culture se compte en centaines de millions. Celui de l'Éducation, en milliards. L'argent est là.

« Il y a des thèmes plus spécifiques à certaines régions, poursuit-il. Sur la Côte-Nord, nous avons naturellement plus parlé des autochtones. Mais la question du mariage entre

l'école et l'éducation est une préoccupation partagée et très, très forte partout. Pour moi, c'est une très bonne nouvelle, puisqu'en devenant ministre de la Culture, j'ai dit que j'allais en faire une priorité. Les habitudes en matière de consommation culturelle se prennent en bas âge, notamment chez les 4 à 11 ans. Et lorsqu'on investit de ce côté, les retombées se font sentir dans l'ensemble du milieu culturel. Je pense donc que c'est un secteur d'intervention prioritaire qui rejoint l'ensemble des préoccupations. »

Le ministre et son équipe ont entendu quelque 325 mémoires depuis les débuts des travaux en juillet. Plus de 3000 personnes ont transmis leurs

commentaires. Sherbrooke sera le dix-huitième et dernier point de chute des audiences lundi. Le glas des premiers bilans se fait entendre.

Il reste encore plusieurs étapes à franchir. Le ministre attend les documents de groupes sollicités, notamment sur la question de la langue et du patrimoine. Des experts universitaires fourniront des avis. L'automne permettra de poursuivre les synthèses.

Une fois le projet de politique déposé, il faudra repartir en consultation au sein de la commission parlementaire concernée. En 1992, cette étape avait généré quelque 250 mémoires.

Le Devoir

Un nouvel album qui n'est pas triste

Avec *Encore un soir*, Céline Dion lance un premier album original en français en quatre ans. Il s'agit de son premier album depuis la mort de son mari et gérant, René Angélil. Elle assure cependant qu'il ne s'agit pas d'un album triste, de la même façon que le spectacle qu'elle présente au Québec depuis les dernières semaines n'est pas un spectacle triste.

La Presse canadienne

D Lire aussi · La grande finale du Festival international de la chanson de Granby avait lieu vendredi soir. Un texte de Sylvain Cormier à lire sur l'application tablette et le site Web du *Devoir*.

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

LE SANCTUAIRE - Ave du Boisé
Condo, 6e étage, 1300 pi.ca., gar.
2 ch., 2 s/bains.
Éval. municipale \$547,000 / négo
Sur rendez-vous - 514-488-9865

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE
Bord du fleuve - magnifique résidence, 3 ch., 3 sdb, gar., solarium, grand stat. Voir Kijiji#1191618527
POUR INFOS : 418-261-0289

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

Votre don change le monde!
Oxfam Québec
514.937.1614
1.877.937.1614
www.oxfam.qc.ca

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

CHARLEVOIX À LOUER
Maison sur la falaise de Pointe-au-Pic (La Malbaie). Tranquille. Entièrement meublé, 3 chambres, tout compris, câble, Wi-Fi. Vue panoramique sur le fleuve et les montagnes. Près de tous les services et attractions. Immense terrain. Non-fumeur. Pas d'animaux.
Octobre et novembre : 1 575 \$ / mois
Décembre et hiver 2017 : 1 775 \$ / mois
438-491-2301
PRECOURT.GAGNE@GMAIL.COM

À LOUER AU MOIS

SLA : 3 lettres du mot paralysie
La SLA vous enlève TOUT, sauf votre lucidité
Aidez-nous à vaincre cette maladie mortelle qui tue 3 Québécois par semaine !
SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC (SLA-Québec)
(514) 725-2653
1-877-725-7725
(sans frais)

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER
À PARIS Petit bijou d'appart sur la Butte Montmartre, au coeur de Paris. Paisible, ensoleillé, ascenseur. 514-489-5955
appartement-montmartre.com
PARIS VII - XV Champ-de-Mars Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 T1 équipé, très ensoleillé. Sur jardin Sem/mois 514 272-1803
PROVENCE Vallée du Rhône Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet. www.bonnevisite.ca/nyons mariehalarie@gmail.com
307 LIVRES ET DISQUES
"Librairie Bonheur d'Occasion" achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142 1317, ave du Mont-Royal Est

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

415 SECTEUR INFORMATIQUE
INFOSOLUCE Services informatiques à domicile. Instructeur-technicien. 20 ans d'expérience. Richard : (514) 726-5559
Personne demandée pour travail et recherche informatique. 1 an expérience. Bilingue. 3e langue un atout. Envoyez CV : groupellgbs88@gmail.com

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

Votre PME paie trop cher ses télécommunications? Me Julien Valois-Francoeur 514-667-4860

529 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS

CLAIRE FOCH www.soutilencancer.com Rencontres par téléphone (450) 714-2147 ...Ne restez pas seul

FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ

LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE
▲ comme coopérant
▲ comme bénévole
▲ comme donateur
(514) 387-2541 poste 240
Nous vous aiderons à les aider
www.monde.ca

564 DÉCORATION INTÉRIEURE

BAIN EN BOIS 100% QUÉBEC ARTECO INC
arteco.ca
438.397.1560
arteco.inc@gmail.com
PARCE QUE VOUS ÊTES UNIQUE

599 MESSAGES

Pour soutenir l'effort quotidien des personnes atteintes de dystrophie musculaire, il faut beaucoup plus que des mots...
IL FAUT UNE ACTION, UNE ACTION MUSCLÉE !
Dystrophie musculaire Canada une action musclée
1.800.567.2236
www.muscle.ca
bureau du Québec
Pour une publication section décès dans LE DEVOIR
Le Mémorial 1855, rue Du Havre Montréal Qc H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
TÉL: 514 525-7999 www.quebecmémorial.com
Par téléphone, 8h00 pour un par courriel dimanche à vendredi : 10h à 12h et de 13h à 17h00 (excepté à la demande ferme le dimanche)
Samedi : fermé. Heure de visites: 12h-17h
Le mémorial

Promotion spéciale Petites annonces
Pour les annonces textes de 5 lignes et moins
7 jours de parution : 100 \$
Pour les encadrés À l'achat de deux obtenez le troisième gratuitement
Pour information
Téléphone : 514 985-3322
Courriel : petitesannonces@ledevoir.com
LE DEVOIR

564 DÉCORATION INTÉRIEURE

599 MESSAGES

599 MESSAGES

AVIS DE DÉCÈS
À Montréal, le 23 août, André Melançon est parti sereinement, entouré des siens.
Il laisse dans le deuil sa conjointe, Andrée Lachapelle; ses enfants, Andréane et Benoit (Christiane Lacombe), leur mère Michèle Devroede; ses petits-enfants, Arthur et Alice Auradon ainsi que leur père, Xavier Auradon; les enfants d'Andrée Lachapelle: Patrice, Catherine et Nathalie Gadouas.
Précédé par son frère Michel, il laisse également dans le deuil son frère Serge (Suzanne Trudel) et sa soeur Renée (feu Richard Cassiani), ses neveux et nièces Christine, Brigitte, Philippe, Hélène, Vanessa, Sonia ainsi que ses nombreux amis et complices.
La famille recevra les condoléances le jeudi 1er septembre de 14h à 22h au salon :
Alfred Dallaire | MEMORIA
4231, boulevard Saint-Laurent
514 277 7778 | memoria.ca
(angle Rachel) (service de voitures)
Le jeudi 1er septembre, le salon sera également ouvert au public. Une cérémonie à sa mémoire aura lieu le samedi 10 septembre à 14h à :
La Cinéma-thèque québécoise
335, boul. De Maisonneuve Est

564 DÉCORATION INTÉRIEURE

599 MESSAGES

599 MESSAGES

AVIS DE DÉCÈS
À Montréal, le 23 août, André Melançon est parti sereinement, entouré des siens.
Il laisse dans le deuil sa conjointe, Andrée Lachapelle; ses enfants, Andréane et Benoit (Christiane Lacombe), leur mère Michèle Devroede; ses petits-enfants, Arthur et Alice Auradon ainsi que leur père, Xavier Auradon; les enfants d'Andrée Lachapelle: Patrice, Catherine et Nathalie Gadouas.
Précédé par son frère Michel, il laisse également dans le deuil son frère Serge (Suzanne Trudel) et sa soeur Renée (feu Richard Cassiani), ses neveux et nièces Christine, Brigitte, Philippe, Hélène, Vanessa, Sonia ainsi que ses nombreux amis et complices.
La famille recevra les condoléances le jeudi 1er septembre de 14h à 22h au salon :
Alfred Dallaire | MEMORIA
4231, boulevard Saint-Laurent
514 277 7778 | memoria.ca
(angle Rachel) (service de voitures)
Le jeudi 1er septembre, le salon sera également ouvert au public. Une cérémonie à sa mémoire aura lieu le samedi 10 septembre à 14h à :
La Cinéma-thèque québécoise
335, boul. De Maisonneuve Est

564 DÉCORATION INTÉRIEURE

599 MESSAGES

599 MESSAGES

AVIS DE DÉCÈS
À Montréal, le 23 août, André Melançon est parti sereinement, entouré des siens.
Il laisse dans le deuil sa conjointe, Andrée Lachapelle; ses enfants, Andréane et Benoit (Christiane Lacombe), leur mère Michèle Devroede; ses petits-enfants, Arthur et Alice Auradon ainsi que leur père, Xavier Auradon; les enfants d'Andrée Lachapelle: Patrice, Catherine et Nathalie Gadouas.
Précédé par son frère Michel, il laisse également dans le deuil son frère Serge (Suzanne Trudel) et sa soeur Renée (feu Richard Cassiani), ses neveux et nièces Christine, Brigitte, Philippe, Hélène, Vanessa, Sonia ainsi que ses nombreux amis et complices.
La famille recevra les condoléances le jeudi 1er septembre de 14h à 22h au salon :
Alfred Dallaire | MEMORIA
4231, boulevard Saint-Laurent
514 277 7778 | memoria.ca
(angle Rachel) (service de voitures)
Le jeudi 1er septembre, le salon sera également ouvert au public. Une cérémonie à sa mémoire aura lieu le samedi 10 septembre à 14h à :
La Cinéma-thèque québécoise
335, boul. De Maisonneuve Est

AVIS DE DÉCÈS

AVIS DE DÉCÈS
À Montréal, le 23 août, André Melançon est parti sereinement, entouré des siens.
Il laisse dans le deuil sa conjointe, Andrée Lachapelle; ses enfants, Andréane et Benoit (Christiane Lacombe), leur mère Michèle Devroede; ses petits-enfants, Arthur et Alice Auradon ainsi que leur père, Xavier Auradon; les enfants d'Andrée Lachapelle: Patrice, Catherine et Nathalie Gadouas.
Précédé par son frère Michel, il laisse également dans le deuil son frère Serge (Suzanne Trudel) et sa soeur Renée (feu Richard Cassiani), ses neveux et nièces Christine, Brigitte, Philippe, Hélène, Vanessa, Sonia ainsi que ses nombreux amis et complices.
La famille recevra les condoléances le jeudi 1er septembre de 14h à 22h au salon :
Alfred Dallaire | MEMORIA
4231, boulevard Saint-Laurent
514 277 7778 | memoria.ca
(angle Rachel) (service de voitures)
Le jeudi 1er septembre, le salon sera également ouvert au public. Une cérémonie à sa mémoire aura lieu le samedi 10 septembre à 14h à :
La Cinéma-thèque québécoise
335, boul. De Maisonneuve Est

LES PETITES ANNONCES



DEMEURES, OCCASIONS D'AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS

petitesannonces@ledevoir.com

514.985.3322 1 800 363.0305



CHARME & PRESTIGE



**NOUVEAU PRIX
HAUT OUTREMONT**

32, av. ROSKILDE – 2 750 000 \$
Magnifique propriété de 11 pièces dont de 6 chambres, face au parc Oakwood. Sa beauté a été respectée, restaurée et entretenue de façon exceptionnelle : vitraux, manteaux de cheminée, escalier principal, etc. Piscine creusée chauffée. Garage double et 2 stat. ext.
MLS # 236 693 09



OUTREMONT

746, av. McEACHRAN – 809 000 \$
Haut duplex rénové contemporain, unique ! Magnifiques boiseries, planchers chêne finillon à l'huile. Face STANSLAS, près METRO, magasins, parc, etc. 3 ch., 2 s/bains, grande cuisine, TERRASSE plein soleil 20' X 20'. Electros luxueux inclus. GARAGE.
MLS # 242 149 10



OUTREMONT

5155, av. DUROCHER – 449 500 \$
À quelques pas de Laurier et de tout, immeuble impeccable. Condo au 2e du triplex, façade en pierre, balcon à l'avant, galerie à l'arrière. Beau hall d'entrée dominant sur grand salon ouvert, 6 pièces, possibilité 2e ch. Planchers bois franc, hauts plafonds. Escalier de service menant au rangement au s-sol et stat.
MLS # 171 288 02

Vous cherchez un courtier RESPONSABLE et EFFICIENT ?



**CONTACTEZ-MOI !
Charlotte Michaud
514-894-0866 de 10h à 22h**
groupe sutton-immobilia inc. agence immobilière 514.272.1010



VILLE-MARIE

**VISITE LIBRE
DIM. 28 AOÛT DE 13H À 17H**

2146 DE LORIMIER
PRIX RÉDUIT à 299 000 \$! Succession. Vendeurs très motivés. Libre immédiatement. Excellente opportunité pour grande copropriété, 1250 pieds carrés et 3 chambres dont 1 double dans un triplex rénové et en face du parc Des Royaux.
MLS # 23765118

Antoine Latte 581-802-5175
Courtier immobilier, REALTIM Inc. Agence Immobilière



KAMOURASKA

**VISITE LIBRE
DIMANCHE 28 AOÛT 14H À 16H**

Très belle propriété avec vue sur le fleuve et ses couchers de soleil. 4 chambres, 2 salles de bains. Entièrement rénovée, terrain paysagé, arbres fruitiers. Un véritable havre de paix avec chemin privé d'accès au fleuve vous attend.

328 000 \$ – CENTRIS # 12146295

JEAN-MARC DIONNE 418-894-5970

Courtier immobilier agréé, Royal LePage Kamouraska-L'Islet



WEST BROME

RÉALISEZ VOTRE PROJET AGRICOLE ici entre Sutton/Bromont/Lac Brome. 132 acres dans la zone agricole, boisé et des champs, une cabane de chasse, sentiers dans la forêt, petit ruisseau. Venez explorer. **349 000 \$**



KNOWLTON

LA VIE FACILE – Condo résidentiel dans un des plus beaux villages. À distance de marche du lac Brome, des magasins, restos, théâtre, églises par un sentier pédestre. Garage pour 2 voitures, ascenseur, rangement, entrée sécurisée. **225 000 \$**

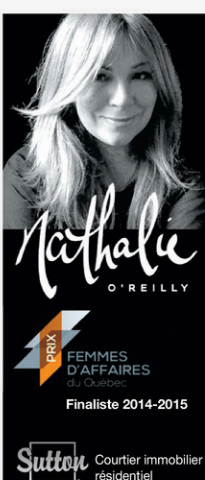
LOIS HARDACKER 450 242-2000
www.loishardacker.com

Ctr. Imm. Agréé, Royal LePage Action, Agence Immobilière

PLATEAU
CONDO HAUT DE GAMME
À 2 pas du Parc Lafontaine et tous les services. 1 SDB + 1 s/eau. Construction neuve 2012 primée. Aire ouverte. Mezzanine. 780 pi² avec possibilité d'agrandir la mezzanine. Plafond 18 pieds et fenestration sur 3 côtés. Terrasse privée de 300 pi² sans vis-à-vis. Entrée d'eau et entrée électrique pour l'installation d'un spa. Plan de garantie jusqu'en 2017. Chauffage et climatisation centraux. Echangeur d'air/récurateur de chaleur. Inclusions d'une valeur de 8 000 \$ (non illustrés sur les photos). Matériaux de luxe. Excellente insonorisation (béton, barres résilientes, Sonopan, double gypse 5/8, cellulose giclée, colonne d'eau en fonte).
483 000 \$ – CENTRIS # 12259898



JOELLE BITAR COURTIER IMMOBILIER AGRÉE
514.239.1414 - info@joellebitar.com



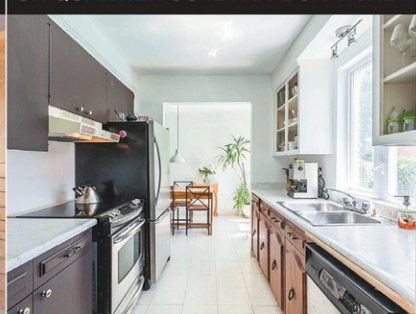
UNE PROPRIÉTÉ COUP DE CŒUR

UN QUARTIER OÙ IL FAIT BON VIVRE !



VILLE LACHINE

MLS # 11590357



AHUNTSIC-CARTIERVILLE

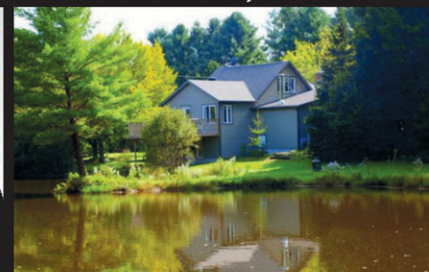
MLS # 25418628

514.686.6002 | bur. : 514.769.7010 | fax : 514.769.7030 | noreilly@sutton.com



ULVERTON, ESTRIE

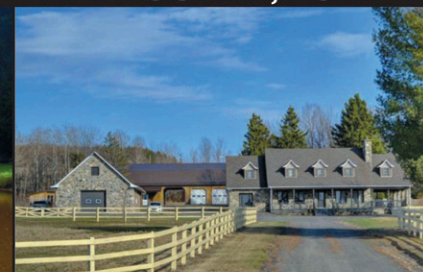
MELBOURNE, ESTRIE



**SARA DE GRADY
450-521-8811**
Courtier immobilier, propriétés agricoles
Groupe Sutton
Avantage Plus, agc.

Magnifique domaine de 101 acres, maison impeccable, maisonnette pour invités, écurie, cabane à sucre, hangar, garage, 3 lacs privés, boisé d'érables, +/- 40 acres de prairie, site d'exception.

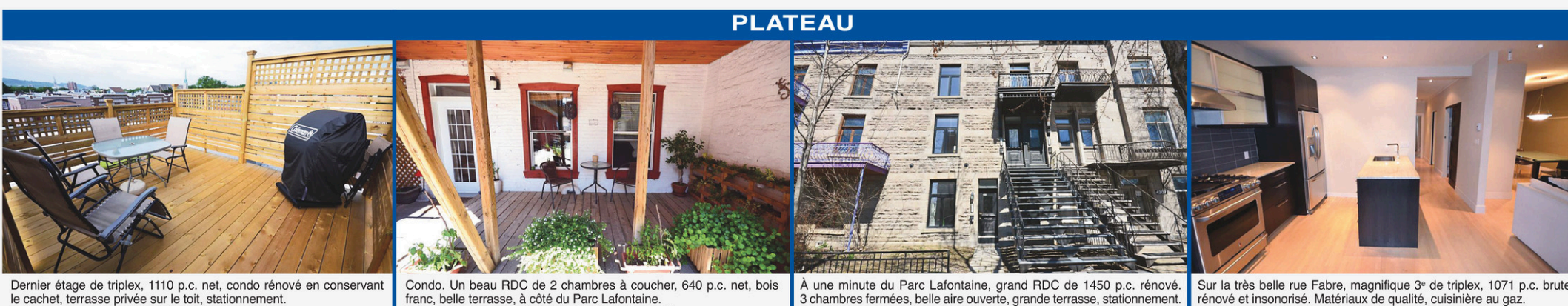
645 000 \$ - MLS # 13435887



Domaine de 80 acres, maison luxueuse, grand garage, écurie et entrepôt à machineries. Magnifique terrain avec chemins aménagés pour la randonnée, érablière, lac et cascades d'eau.

935 000 \$ - MLS # 9407383

WWW.IMMOBILIER-AGRICOLE.COM



PLATEAU

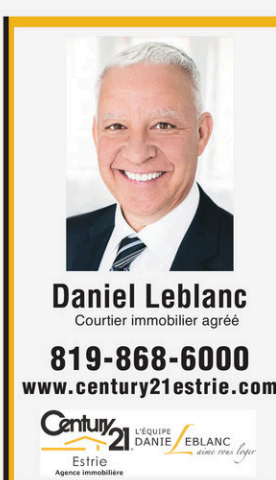
Dernier étage de triplex, 1110 p.c. net, condo rénové en conservant le cachet, terrasse privée sur le toit, stationnement.
330 000 \$ - MLS # 26482831

Condo. Un beau RDC de 2 chambres à coucher, 640 p.c. net, bois franc, belle terrasse, à côté du Parc Lafontaine.
289 000 \$ - MLS # 14926068

À une minute du Parc Lafontaine, grand RDC de 1450 p.c. rénové, 3 chambres fermées, belle aire ouverte, grande terrasse, stationnement.
489 000 \$ - MLS # 24249104

Sur la très belle rue Fabre, magnifique 3^e de triplex, 1071 p.c. brute, rénové et insonorisé. Matériaux de qualité, cuisinière au gaz.
359 000 \$ - MLS # 19261200

DANIELLE LANDRY 514 281-5501
Courtier immobilier agréé, Re/Max du Cartier



Daniel Leblanc

Courtier immobilier agréé

819-868-6000

www.century21estrie.com



BORD DU LAC MEMPHRÉMAGOG



399 PL. BORD DU LAC MEMPHRÉMAGOG
Propriété sise sur + de 7 acres, garage triple. Intimité absolue.
CENTRIS # 13981721



Lac Memphrémagog, const. de qualité, 3 CC, vue sur le lac et le soleil couchant. Garage double, descente à bateau et quai.
CENTRIS # 18167972



150' BORD DU LAC MEMPHRÉMAGOG.
4 CC, 3.5 SDB, cave à vin. Vue magnifique. Grande terrasse et piscine creusée.
CENTRIS # 24876852



420 PL AU LAC MEMPHRÉMAGOG - 875 000 \$
Champêtre offrant VUE SPECTACULAIRE sur l'eau et le mont Owl's Head ! Garage double.
CENTRIS # 19360396